Affaire Birama Toure : Au stade de disparition, Karim Kéita parle déjà d'élimination

MALI
402
L'information est l'oxygène des temps modernes
VENDREDI 05 JUILLET 2019
Malikilé
www.malikile.com
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Prorogation du mandat des députés
L'esquive de la Cour Constitutionnelle

Financement des producteurs de coton : Silence, Bakary Togola s'enrichit à coup de milliards de F CFA

Insécurité et crise économique et sociale : Où est donc Boubou ?

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales

BDU - BF
BURKINA FASO

BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE

BDM FRANCE
FRANCE

BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéïta / BP 94 Bamako Mali
Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50
www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE

BDM SA

Sommaire «

Une

Prorogation du mandat des députés : L'esquive de la Cour Constitutionnelle P.4

Brèves

Un leader de la CMA à IBK : «Si c'est son argent qu'il nous donne, il peut le reprendre» P.9
Audience reportée en commune 3 : L'humeur du Procureur Diawara? P.9
Incendie au grand marché de Kayes : Le parti ADP Maliba se manifeste à l'endroit des sinistrés P.9
Région de Kayes / Kits d'installation de 22 jeunes : Cérémonie de remise à la formation de première cohorte du projet de création d'opportunités d'emploi par l'entreprenariat des jeunes et migrants de retour à Kayes... P.10
Massacre de civils dans la sous-région : Trois réponses immédiates aux désastres récurrents au Mali et au Burkina Faso P.10
Sokorodji : Une fille promise à un mariage fuit sa famille P.11
Deuxième jour de la Visite du Premier ministre dans la région de Mopti : Visite des camps de déplacés P.11
Université de Bamako : Altercation entre étudiants P.11

Actualité

Ambassade américaine à Bamako : Célébration de la 243e anniversaire des USA P.13
Région de Mopti : Des milices armées enterrent la hache de guerre P.14
Affaire Birama Toure : Au stade de disparition, Karim Kéita parle déjà d'élimination P.15
Financement des producteurs de coton : Silence, Bakary Togola s'enrichit à coup de milliards de F CFA P.16

Politique

Interview-testament : Et c'est reparti pour la crise ! P.18
Présence d'IBK à la cérémonie célébrant le 18e anniversaire du RPM : Me Mountaga Tall crie aux « dérives » P.19
Insécurité et crise économique et sociale : Où est donc Boubou ? P.20
Mme Sy Kadiatou Sow : «La révision constitutionnelle est le principal motif de la prorogation du mandat des députés» P.22
Accord de défense entre le Mali et la Russie : La France dos au mur ! P.23
Dr Choguel Kokala Maiga lors du 1er anniversaire du livre « Les rébellions au nord du Mali » : « Si on ne fait pas attention d'ici 2021, la partition du Mali sera une réalité » P.25

Culture & société

Ministère de l'Artisanat et du tourisme : Que se passe-t-il dans la tête de Nina Walet Intallou ? P.27

International

Loi de finances rectificative 2019 : Ousmane Sonko démonte les arguments «fallacieux» du gouvernement P.28
Gestion du pétrole et du gaz : Wade va se prononcer sur la question P.29
La CDEAO et sa future monnaie : Mythe ou réalité? P.30
Ursula von der Leyen et Christine Lagarde : Deux femmes prennent la tête de l'Europe P.31
Cameroun : Six membres du service de sécurité de Paul Biya arrêtés et condamnés en Suisse P.31
Réparation de préjudice : Grièvement brûlé en cours de chimie, un Américain touche 59 millions de dollars P.32

Sport

Brahim Thiam – Footballeur / Consultant : Montpellier HSC FC Bourges Levante UD Malaga CF Red Star FC Istres SM Caen Stade de Reims Sélection Malienne BeIN SPORTS P.33
Amr Warda, accusé de harcèlement sexuel : Mohamed Salah met la toile en colère par sa réaction P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef :** Amadou TALL
- **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow
- **Gérant :** Moctar Sow
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Rita Tessougué

P.11

P.15

P.19

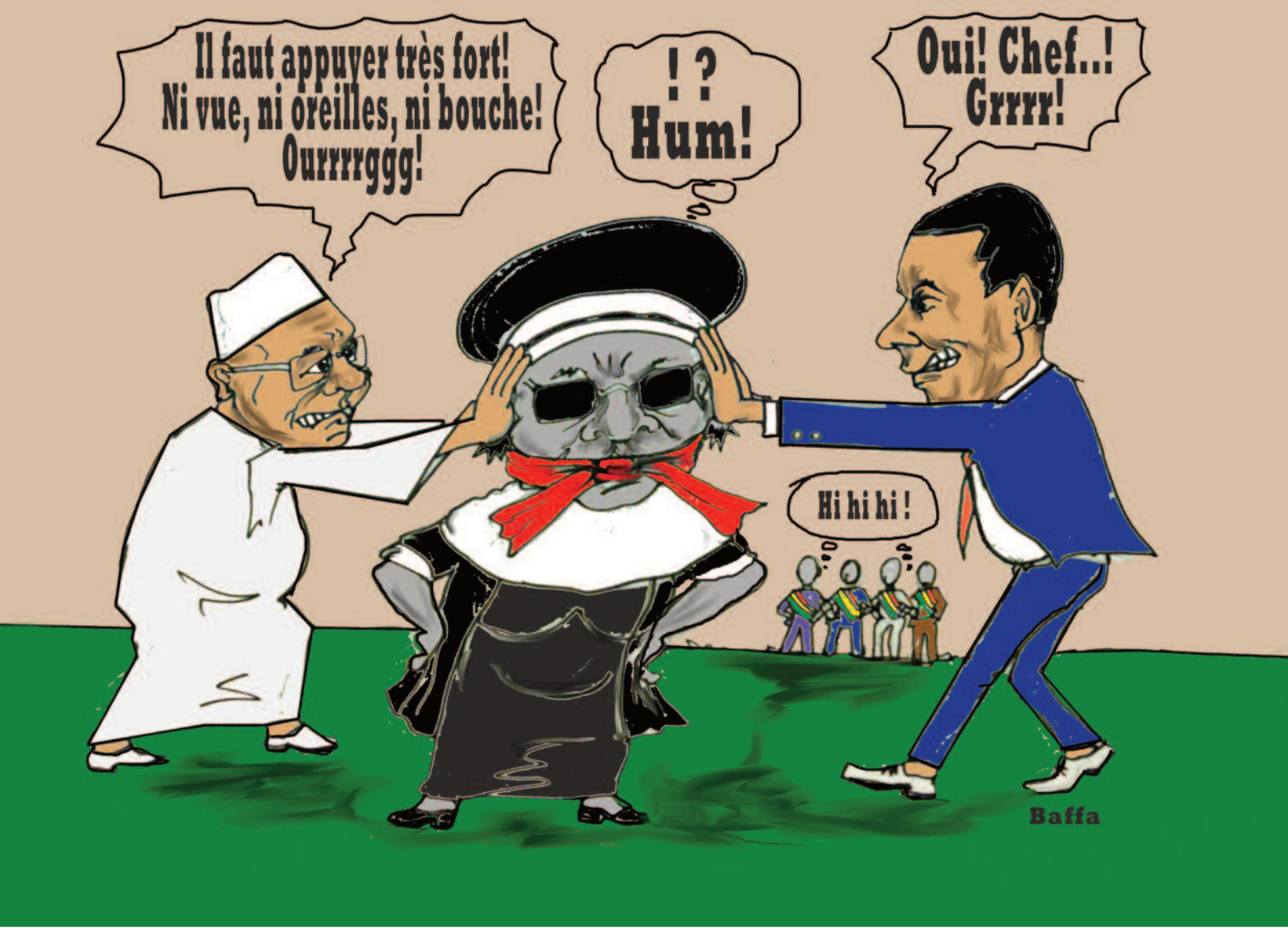

Prorogation du mandat des députés : L'esquive de la Cour Constitutionnelle

La prorogation du mandat des députés à l'Assemblée nationale du Mali n'a pas fini de susciter la polémique et de faire couler beaucoup d'encre et de salive. Ici même, dans les colonnes de Malikilé, nous avions rapporté et analysé certaines prises de positions, dont celle de la principale composante de l'opposition, le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD). Ce regroupement, évoquait d'abord le non-respect des dispositions de l'Accord Politique de Gouvernance qui prévoyait que le Dialogue national inclusif à venir allait connaitre de « L'organisation de consultations référendaires, des élections législatives, locales et régionales dans les délais convenus lors du dialogue politique inclusif ».

Les FSD dénonçait ensuite une « **violation flagrante de notre Constitution.**

Au-delà du débat qui a opposé les constitutionnalistes sur le respect de la légalité par la Cour constitutionnelle elle-même dont l'avis avait servi de base juridique à la première prorogation, il est symptomatique de constater que l'avis de la haute juridiction n'a pas été sollicité cette fois-ci.

Il se murmure, qu'en vérité, des membres de la haute juridiction, en quête de restauration d'un minimum de sa crédibilité perdue, ont refusé de suivre le Gouvernement dans ses errements.

Cette fois-ci donc, l'habillage juridique manque. »

D'autres voix, et pas des moindres, sont aussi fait entendre pour dénoncer le bonus parlementaire que l'Assemblée nationale s'est auto-octroyée. Ainsi la Coalition regroupant l'ADEMA et le CNID Associations, la CSTM, les FARE et le Forum des Organisations de la Société Civile lors d'une conférence de presse commune tenue le samedi 27 juin à la pyramide du Souvenir, sont montés au créneau pour dénoncer la même « forfaiture ». La CoFoP a publié un communiqué ravageur allant dans le même sens alors que Cheick Modibo Diarra, dans des propos colériques qui circulent sur les réseaux sociaux, se sentant trahi après sa signature de l'Accord Politique de Gouvernance, appelle à tout mettre en œuvre pour faire échec à la prorogation. Enfin, et cette liste n'est pas exhaustive, ADP Maliba se déclare absolument opposée à la mesure.

Tant d'opposition de forces politiques et so-

ciales ne peut laisser ni indifférent ni serein. Le Gouvernement cherche donc la parade et saisit l'obligation légale de saisir la Cour constitutionnelle avant la promulgation de toute loi organique pour se tailler un nouvel habillage juridique. Mais, encore une fois, la haute juridiction, sans faire preuve de courage, n'a néanmoins pas accepté de se mouiller.

La Cour, en effet, dans un premier temps, a d'juste constaté que la requête du premier ministre, est recevable dès lors qu'elle porte sur une loi organique. Rappelons à cet égard que la prorogation du mandat des députés par une loi organique, imposée par la Cour constitutionnelle elle-même, est une incongruité juridique et une autre violation de la Constitution dénoncée par d'éminents juristes comme par exemple l'ancien ministre et ancien Secrétaire Général du Gouvernement Daba Diawara.

La Cour s'est ensuite attachée à examiner la régularité de la procédure d'adoption c'est-à-dire vérifier que l'Assemblée n'a examiné le texte que quinze jours après sa saisine par le Premier ministre. Et que le texte a recueilli la majorité des voix requise pour son adoption.

Et c'est tout ce qui a été fait ainsi que l'atteste l'extrait ci-après :

« **Considérant que le dépôt de la loi a été fait suivant lettre n°2019-035/PRIM—SGG en date du 11 juin 2019 ;**

Que son adoption par l'Assemblée nationale ayant eu lieu en la séance plénière du jeudi 27 juin 2019, il s'en suit, qu'il s'est écoulé plus de quinze jours entre la date de son dépôt et celle de son adoption ;

Considérant que l'Assemblée nationale compte cent quarante et sept sièges de députés dont quatre vacants suite à deux démissions et deux décès de députés à la date de l'adoption de la présente loi ;

Considérant qu'il résulte du Procès-verbal des débats parlementaires que l'Assemblée nationale a délibéré sur le projet de loi et l'a adopté, a la date ci-dessus indiquée, par cent vingt-trois (123) voix pour, zéro (0) contre, dix-neuf (19) abstentions ;

Qu'il s'ensuit que ledit projet de loi a été adopté par plus de la majorité absolue, requise en l'espèce, des députés composant l'Assemblée nationale, qui est de soixante-quatorze (74) ;

Considérant que de tout ce qui précède, il résulte que la loi n°2019-23/AN-RM du 27 juin 2019, portant Loi organique relative à la prorogation du mandat des députés à l'Assemblée nationale a été adoptée, en sa séance du 27 juin 2019, dans les forme et délai prescrits per la Constitution ;

Qu'en conséquence de tout ce qui précède, il y a lieu de déclarer la procédure de son examen régulière et son adoption conforme à la Constitution ;

SUR LES DISPOSITIONS DE LA LOI

Considérant que de tout ce qui précède la Loi n°2019-23/AN—RM du 27 juin 2019, prorogeant la Vème législature de l'Assemblée nationale jusqu'au 02 mai 2020 est conforme à la Constitution ;

PAR CES MOTIFS

Article 1" : Déclare la requête du Premier ministre recevable ;

Article 2 : Déclare que la loi n°2019-23/AN—RM du 27 juin 2019 a été délibérée et adoptée dans les délais et forme prescrits par la Constitution ; »

N'importe quel étudiant de première année de droit, constatera que le juge constitutionnel a refusé de se « mouiller » et n'a absolument pas examiné le fond du texte c'est-à-dire vérifier si les raisons qui l'ont conduit à autoriser une première prorogation du mandat étaient réunies pour la seconde prorogation. Elle avait eu le courage de ne donner son aval en amont. Elle ne s'est pas posé la question après le passage en force du Gouvernement et des députés.

Tout est donc sauf. Sauf l'image de dame Justice.

Article 3 : Dit qu'elle est conforme à la Constitution ;

Moctar Sow

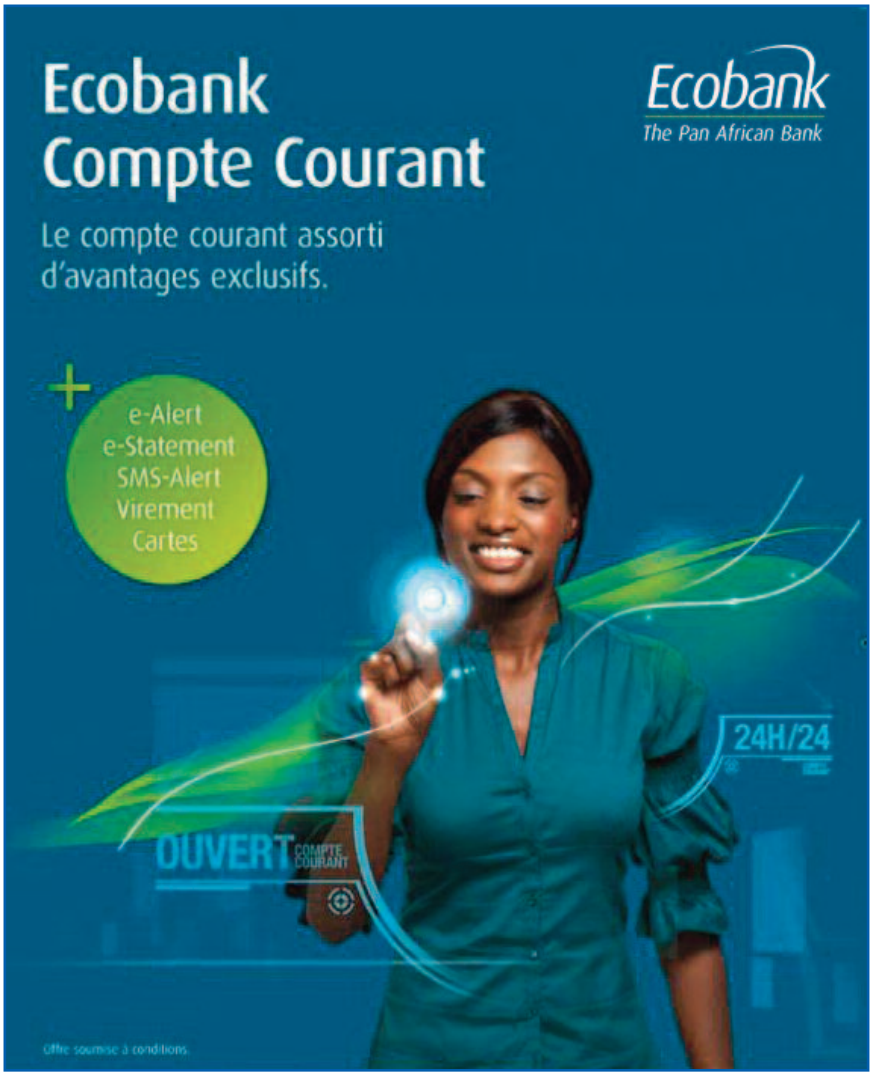

Makan Kone

Le Comité Directeur
Déclaration sur les sujets d'actualité en rapport avec le Processus de Paix au Mali
La Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA),
dans le but d'informer et d'éclairer l'opinion publique nationale et internationale, sur son avis et sa position en rapport avec le processus de Paix au Mali et une certaine actualité ; tient à faire une mise au point sur les sujets suivants :
Au chapitre de la prolongation du mandat de la MINUSMA

1. La CMA salue l'adoption par le Conseil de Sécurité de l'ONU de la résolution 2480, prorogeant d'un an le mandat de la mission onusienne de maintien de Paix au Mali et exhorte la MINUSMA à redoubler d'efforts pour atteindre des résultats tangibles en rapport avec sa principale priorité qui demeure l'appui à la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger.
2. La CMA se félicite des efforts engagés par l'ensemble des partenaires du processus de paix et réaffirme son engagement en faveur d'une mise en œuvre intégrale et diligente de l'Accord.
3. La CMA prend acte de l'intégration au mandat de la MINUSMA d'une tâche de coopération avec le Comité de Sanctions en application de la résolution 2374 (2017). Elle ose espérer qu'à cet effet, le régime de sanction s'appliquera en toute transparence et de manière juste à l'ensemble des Parties à l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali issu du processus d'Alger, sans distinction aucune.
Au titre du Dialogue Inclusif Politique (DIP) porté par le Gouvernement du Mali
4. Sur invitation de l'actuel Premier Ministre S.E Boubou Cissé dont nous saluons au passage les efforts politiques entrepris avec humilité, la CMA participe au DIP sous réserve des conditions ci-après :
- Que l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, ne soit remis en cause ni dans la forme, ni dans le fond par ce dialogue ;
- Une participation significative au processus d'élaboration et à la phase de validation des termes de références du DIP ;
- Une participation à tous les niveaux d'organisation du processus du DIP ;
La CMA exprime toute sa disponibilité à apporter sa pierre à cette opportunité de dialogue.
Au Titre de l'interview accordée par le président de la République à l'hebdomadaire « Jeune Afrique » dans sa parution n°3051 du 30 Juin 2019.
5. La CMA regrette que le Président de la République, S.E Ibrahim Boubacar Keita, censé être le garant de l'indispensable confiance entre les Parties au processus de paix ; distille des appréciations inappropriées à l'intention de leaders de la CMA. Cette sortie du président de la République confirme les inquiétudes exprimées dans le dernier rapport d'Avril 2019 de l'observateur indépendant qui alerte en ces termes : « Le Dialogue et la confiance entre les parties maliennes montrent des signes d'essoufflement... ».
6. Dans cette interview exclusive du chef l'Etat, la CMA regrette que le Président de la République soit l'auteur d'une stigmatisation ethnique en mettant l'accent sur les Touaregs pour parler de leaders de la CMA sachant bien pourtant qu'ils ne sont pas issus que d'une seule ethnie, ni d'une seule communauté du pays.
7. Faisant allusion aux indemnités que perçoivent les membres des organes chargés de la mise en œuvre de l'Accord, Il convient de répondre que ce sont des émoluments dont bénéficient toutes les Parties à l'Accord y compris la partie gouvernementale. C'est loin d'être une aumône.
En référence au propos du Président de la République dans la même interview sur les symboles de l'Azawad
8. La CMA rappelle en conformité avec les dispositions de l'Accord notamment:
Chapitre II, Art 5, alinéa 2: De l'appellation AZAWAD : « L'appellation Azawad recouvre une réalité socio-culturelle, mémorielle et symbolique partagée par différentes populations du Nord du Mali, constituant des composantes de la communauté nationale. Une compréhension commune de cette appellation qui reflète également une réalité humaine, devant constituer la base du consensus nécessaire, dans le respect du caractère unitaire de l'Etat malien et de son intégrité territoriale ». La CMA rappelle également que cette question n'a pas abouti à un consensus lors de la conférence d'entente nationale conformément au point 4 du Relevé de conclusions des Consultations Préparatoires à la Mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du Processus d'Alger signé le 05 Juin 2015 à Alger qui précise en ces termes: « Plus spécifiquement, s'agissant de la problématique de l'Azawad, dont le traitement est pris en charge par l'article 5 de l'accord qui souligne la nécessité d'un traitement politique et l'organisation d'un débat national approfondi sur ses causes profondes, la médiation s'engage, dans le cadre de la mise en œuvre de cet article, à favoriser l'ouverture de discussions entre les parties afin d'aboutir à une solution consensuelle satisfaisante.»
9. La CMA exprime par ailleurs le souhait d'engager sans délai des discussions constructives pour parvenir à une compréhension par toutes les parties des engagements consensuellement pris.
Au sujet de la mise en place du Gouvernement dirigè par le Premier Ministre Boubou Cissé
10. La CMA apporte la clarification suivante:
La Coordination des mouvements de l'Azawad a été sollicitée par le Président de la République en vue de sa participation à un gouvernement de mission. La CMA loin d'opérer ni de faux-fuyant encore moins de volte-face et de manière responsable, après consultation interne, a par le biais de son président en exercice, soumis conformément à la demande du Président de la République, les CV de ses membres proposes. A la surprise générale, la CMA découvre, en même temps que les téléspectateurs, que sa proposition n'a pas été considérée et aucune explication ne lui a été notifiée à ce sujet jusqu'à ce jour.
11. La CMA tient à informer l'opinion que depuis quarante-huit (48) mois de la signature de l'accord, elle a respecté scrupuleusement

tous ses engagements au prix d'énormes sacrifice notamment: la non prise en charge de ses combattants en attente du processus de cantonnement et du DDR, les retards et le payement à moitié des indemnités de ses membres dans les sous-comités du CSA et du Conseil National de Réforme du Secteur de la Sécurité, l'absence d'un statut pour l'ensemble de ses représentants dans les structures de mise en œuvre de l'accord.

12. La CMA exprime sa vive préoccupation quant à la gestion entourée par un manque de transparence des fonds dévoués à la mise en œuvre l'accord et ce malgré la détérioration continue des services sociaux de base dans les cinq régions de l'Azawad. A cet effet elle exige qu'il soit mis en place dans les meilleurs délais un cadre d'audit avec toutes les parties prenantes à la mise en œuvre de l'accord y compris les bailleurs de fonds.

Au titre des réformes politiques et institutionnelles

13. La CMA note avec regret l'immobilisme sur les questions de réforme constitutionnelle:

Conformément aux constats exprimés par l'Observateur Indépendant sur la question: « l'avancée la plus importante dans la période entre Janvier et Avril 2019 a été le lancement par le gouvernement du processus de réforme constitutionnelle. Cette période a été également marquée par l'immobilisme, voir par des reculs, dans le processus de mise en œuvre ».

A cet égard, la CMA exprime son inquiétude de voir que cette question fondamentale qui est l'ossature de l'avenir institutionnel du pays soit subordonnée à un dialogue politique aux enjeux politiques pas encore totalement clarifiés.

Au titre de la situation sécuritaire dans les régions de l'Azawad et au centre du pays

14. La CMA rappelle à l'intention de l'opinion nationale et internationale qu'elle est régulièrement victime des assassinats et des enlèvements ciblés.

15. Tout en saluant les timides avancées enregistrées dans la finalisation de la première phase du DDR accéléré des éléments du MOC, la CMA exprime sa préoccupation quant à la détérioration de la situation sécuritaire dans les régions de l'Azawad. Prenant en compte cette préoccupation, elle déplore l'inexistence ni d'un calendrier, ni d'une stratégie pour le processus général de DDR concernant les Soixante-trois milles (63.000) combattants, recensés, annoncés par la Commission Nationale de DDR et de la mise sur pied de l'armée reconstituée.

16. La CMA reste particulièrement préoccupée par la recrudescence de la violence et de l'insécurité dans la région de Tombouctou et Ménaka et appelle toutes les parties à la mise en place sans attendre d'une synergie d'actions sécuritaires à la hauteur des attentes des populations.

17. Partageant la vive préoccupation de l'ampleur grandissante de l'insécurité au Centre, la CMA tout en exprimant sa solidarité avec les populations concernées, appelle le Gouvernement, les partenaires du Mali et la Communauté Internationale en générale, à aider à la mise sur pied diligente de l'Armée Reconstituée, seule habilitée à être redéployée dans toutes les régions de l'Azawad pour relever de manière efficace et pérenne les défis sécuritaires du moment et contribuer à la stabilité des régions Centre du pays.

Etienne Fakaba Sissoko

Coopération Mali-Maroc : Bientôt la suppression ou l'allègement de l'Autorisation Électronique de Voyage au Maroc (AEVM) pour les Maliens

Le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, Tiébilé Dramé, a effectué une visite de travail et d'amitié au Maroc, les 28 et 29 juin 2019.

Porteur de message du Président de la République, SEM Ibrahim Boubacar Keita, le Ministre Dramé a exprimé la gratitude du peuple malien à Sa Majesté Mohamed VI, Roi du Maroc pour son soutien multiforme à notre pays durant la crise multidimensionnelle de 2012.

Le Gouvernement marocain a réitéré l'attachement de son pays à l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger. Le Ministre Dramé et son homologue marocain ont pris des décisions importantes, notamment l'octroi à notre pays de vingt (20) bourses supplémentaires, la formation de dix (10) agents du Protocole et la suppression ou l'allègement de l'Autorisation Électronique de Voyage au Maroc (AEVM).

Crédit photos : MAECI

Le Triumvirat face à la presse

Les trois personnalités sur lesquelles le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar a conféré ses charges, pour conduire le dialogue politique inclusif ainsi que le processus subséquent de réformes institutionnelles, ont animé leur toute première conférence de presse en début d'après-midi du 3 juillet 2019 dans la salle de conférence du Médiateur de la République.

Au cours de cette conférence de presse d'environ une heure d'horloge il a essentiellement été question des missions et rôles du Triumvirat, ses approches et sa méthodologie suivant les instructions du Chef de l'Etat, afin que l'esprit inclusif et participatif puissent impacter l'ensemble national des villes, villages, hameaux, fractions et de la diaspora. Tour à tour les trois personnalités ont donné des réponses aux questions de la presse sur place. Également des éclaircissements ont été donnés en réponse à certaines questions par l'ambassadeur Cheick Sidi Diarra président de la commission d'organisation notamment sur la durée de la mission du Triumvirat pour présenter au Chef de l'Etat leur rapport. Un trimestre est souhaitable selon SEM Diarra.

Le Triumvirat est composé de Mme Aminata Dramane Traore ancienne ministre, du médiateur de la République Baba Hakib Haidara, d'Oumane Issoufi Maiga, ancien Premier ministre et de l'Ambassadeur Cheick Sidi Diarra. Il doit, à travers le dialogue politique inclusif, faire l'inventaire des problèmes auxquels notre pays est confronté avec l'ensemble des acteurs, et de proposer des solutions avec un chronogramme et un plan d'actions de mise en œuvre, sous l'autorité, du Président de la République.

« LU SUR LA TOILE »

Ammy Baba Cisse

Un confrère est sacré, je l'ai constaté avec les avocats dans les tribunaux. Mais certains n'ont pas encore compris.
IBK veut mourir paisiblement, sans déranger, en s'excusant de prendre congé.
Le vœu le plus cher d'IBK est que chaque malien ait un toit.
Quand la presse a rencontré IBK en 2016, il avait dit qu'il aurait aimé être journaliste. Dans JA, il dit qu'il aurait aimé être professeur de Lettres
IBK avait rassuré SBM qu'il n'allait jamais le laisser, mais il a comme PM aujourd'hui Boubou Cissé.
IBK dit que le défaut qu'il ne supporte pas, c'est le mensonge. C'est à vous de juger.
Après avoir reçu nos avions en grande pompe, IBK dit au monde entier qu'ils sont cloués au sol par faute de maintenance.

Le journal Afrique

RDC Comment joindre l'utile à l'agréable ? À Goma dans l'est de la République démocratique du Congo, Eli Bigabwa, fondateur de "Respect", l'a bien compris : il recycle pneus et bouteilles pour fabriquer des meubles. Tendance et écolo ! Reportage

Forces Armées Maliennes

Le détachement de Léré a évité de justesse le 3 juillet 2019 un affrontement armé entre les riverains du lac Tanda, dans le village de Batji-Djirma, près de Léré. Avec l'approche de l'hivernage, les disputes liées au foncier ne manquent pas entre des villageois.

Un leader de la CMA à IBK : «Si c'est son argent qu'il nous donne, il peut le reprendre»

Dans sa légendaire interview de la semaine écoulée à Jeune Afrique, en réponse à une question relative à la mise en œuvre de l'Accord, le président IBK a dit ceci : «Quand je vois certains leaders touareg de la CMA (Coordination des Mouvements de l'Azawad) venir encaisser leurs indemnités à Bamako, puis, de retour à Kidal, exhiber avec arrogance le drapeau de l'Azawad, cela m'horripile. Idem pour le processus de désarmement, idem pour l'inclusion de cadres de la CMA au sein du dernier gouvernement d'ouverture : ce ne sont que volte-face et faux-fuyants. Kidal n'est pas et ne sera jamais pour le Mali ce que le Katanga fut au Congo au cours des années 1960».
Ainsi s'exprimait IBK. Ces propos du président ont profondément étonné et, en même temps, déçu les cadres de la CMA qui, c'est ce qu'ils nous ont dit, préparent une réaction. D'ici là, ils pensent que «si le président pense que c'est son argent qu'il nous donne, qu'il vienne le prendre».

MK

Incendie au grand marché de Kayes : Le parti ADP Maliba se manifeste à l'endroit des sinistrés

Le Président d'honneur de l'ADP MALIBA, Monsieur Aliou Boubacar DIALLO vient de réconforter les victimes de l'incendie du grand marché de Kayes par la somme de 10.500.000 F CFA.

La cérémonie de remise s'est tenue ce jour 03 Juillet dans la salle de conférence du gouvernorat de Kayes, sous la présidence de Monsieur le Gouverneur de région, contrôleur général de police Mahamadou Zoumana SIDIBÉ, en présence de Monsieur le maire de la commune Urbaine de Kayes Adama GUINDO, le président de la délégation régionale du chambre de commerce et d'industrie de Kayes, Monsieur Diaby DOUCOURE et le représentant du donateur Monsieur Oumar NIANE.

Audience reportée en commune 3 : L'humeur du Procureur Diawara?

Ce mercredi 03 Juillet 2019, était programmé pour l'audience correctionnelle opposant l'honorable Karim Keïta à nos confrères Adama Dramé du Sphinx et Mamadou Diadié Sacko de la RFM.
Une foule nombreuse s'était mobilisée pour voir et entendre des mots de vérité et justice. Les avocats de la partie civile (au nombre de 6) étaient tous présents sous la conduite de Me Mamadou Gaoussou Diarra. Leurs confrères de la Défense étaient aussi de la partie (au nombre de 4) en compagnie de leur client Mamadou Diadié Sacko dans un costume noir.
A l'ouverture de l'audience, loin de toute mobilisation policière, le président Zoumana Bouare, après vérification des documents de constitution des différents avocats, a aussitôt renvoyé l'audience au 10 Juillet prochain. Le motif avancé est que le parquet n'était pas en mesure de se faire représenter.
Dans nos investigations sur place, le problème serait lié à l'absence du procureur Diawara qui aurait remis tardivement le dossier à l'un de ses substituts. « Le procureur avait transmis le dossier à Kassogué qui n'a pas accepté de défendre car il estime ne pas être imprégné sur le dossier. Tous les autres substituts ont observé la même attitude, refuser de prendre un dossier dont ils ne maîtrisent pas le fond.»
Toujours selon les informations, le procureur Diawara serait furieux d'avoir été relevé à la tête du parquet malgré les efforts qu'il aurait consentis au nom du pouvoir. Il n'aurait pas souhaité défendre ce dossier qui n'est pourtant pas celui du pouvoir, mais plutôt des citoyens engagés (plaignants et prévenus) pour la vérité. Pourtant il faut que ce procès ait au bout.

Source : figaromali

Région de Kayes / Kits d'installation de 22 jeunes : Cérémonie de remise à la formation de première cohorte du projet de création d'opportunités d'emploi par l'entreprenariat des jeunes et migrants de retour à Kayes...

Le gouverneur de la région de Kayes, contrôleur général de Police Mahamadou Z SIDIBE a présidé à la cérémonie de remise des kits d'installation à 22 jeunes de la première cohorte sur un total de 88 formés du projet de création d'opportunités d'emploi par l'entreprenariat des jeunes et migrants de retour dans la région de Kayes.

Pour rappel, ce projet est initié par la GIZ à travers le PADRE en partenariat avec le conseil régional de Kayes et BARICK. Il vise à offrir les alternatives à l'émigration irrégulière par la formation, l'appui à l'installation et le coaching de 300 jeunes (Hommes et Femmes) dans le domaine de l'agrobusiness pour, soit devenir des entrepreneurs, soit servir le personnel qualifié pour les entreprises dans les secteurs de l'agro-industrie.

La deuxième promotion de 100 jeunes est entrée officiellement en formation le 20 février 2019 pour une période de six mois dans le centre de formation agrobusiness de Sakola et le centre agropastoral de Kayes.

Le « gouverneur Z », invite les heureux bénéficiaires de ces kits à serrer la ceinture pour les phases d'installation, de production et de développement de leur entreprise et en faire bon usage pour booster leur production.

Massacre de civils dans la sous-région : Trois réponses immédiates aux désastres récurrents au Mali et au Burkina Faso

Face à l'ampleur et la récurrence des massacres de civils dans le centre du Mali et dans le nord du Burkina Faso, les urgences sont multiples : apporter une réponse sécuritaire et judiciaire à la fois ferme et ciblée, repenser le dispositif sécuritaire et contrer l'entreprise de démolition du vivre ensemble menée par les jihadistes et autres entrepreneurs du chaos.

Les massacres se suivent à un rythme effrayant au centre du Mali et au nord et à l'est du Burkina Faso. L'ampleur de la violence se manifeste autant par le nombre de victimes – désormais une vingtaine au moins à chaque attaque d'un village – que par les formes précises prises par la violence.

Les expéditions meurtrières de ces derniers mois n'épargnent ni femmes ni enfants ni personnes très âgées. Les assaillants recourent autant aux armes à feu qu'aux armes blanches. On brûle les cases et les familles qui y sont terrées et on abat ceux qui tentent de fuir. Parmi les 35 morts de l'une des dernières tragédies en date au centre du Mali, l'attaque du village de Sobane le 10 juin dernier, il y avait 24 enfants.

Proclamer que des Maliens ou des Burkinabè ne peuvent pas, ou ne pouvaient pas il y a encore quelques années, infliger ce genre de violences à des concitoyens ne change rien à la situation et n'aide point à trouver des réponses. Aujourd'hui, que cette violence soit alimentée par des acteurs étrangers à ces deux pays ou pas, qu'elle soit manipulée par d'odieuses mains invisibles ou pas, tout cela ne change rien au fait que le Mali, le Burkina Faso et toute la région ouest-africaine, sont en danger.

Alors, au-delà des critiques virulentes justifiées que l'on peut faire sur l'extrême faiblesse de ces deux États et la responsabilité écrasante de leurs dirigeants actuels et passés, que peut-on faire ? Que doit-on faire à court terme ?

WESTERN UNION | WU SM
MONEY TRANSFER

Sokorodji : Une fille promise à un mariage fuit sa famille

Le dimanche 23 juin dernier, une fille promise à un mariage au quartier de Sokorodji, commune VI, a décidé de fuir sa famille. Une affaire fait le buzz à Sokorodji. Une jeune fille du nom de F.T, promise à un mariage forcé, a fui sa famille la nuit de son mariage. La date du mariage était fixée pour le dimanche 23 juin dernier. Le mari très joyeux, aurait effectué des dépenses pharamineuses pour sa future épouse sans connaître ses intentions. Dans la matinée du dimanche, alors que tout le monde s'apprêtait à aller célébrer l'union à la mairie, F.T disparait sans que personne ne sache d'où elle est partie. Les parents du marié venus chercher la fille pour la mairie ont été surpris de la nouvelle. Ceux-ci sont retournés à la maison après des remontrances aux parents de la fille. De retour au domicile, à la surprise générale, une femme, venue pour la cuisson du grand plat du mariage, propose à la mère de Y.T la main de sa fille qui s'apprêtait à venir célébrer ce mariage du couple Y.T et F.T. Cette solution fût vite adoptée par la famille pour laver l'affront. C'est ainsi que le jeune Y.T s'est marié. Soulagées de ce sauvetage in extremis, des invités ont promis des cadeaux à la nouvelle mariée.

Deuxième jour de la Visite du Premier ministre dans la région de Mopti : Visite des camps de déplacés

Après sa rencontre avec les autorités coutumières de la ville de Mopti hier soir, le Premier ministre, Chef du gouvernement a entamé sa journée par la visite de sites des déplacés à Mopti et environs.

Accompagné des membres de sa délégation et des responsables des services régionaux du développement social, le Dr Boubou Cissé est allé s'enquérir de l'état des infrastructures sociales de base installées à cet effet par l'Etat. Il a ainsi visité le centre d'enregistrement des déplacés, le dispensaire prévu pour leur prise en charge sanitaire ainsi que l'école ouverte pour la scolarité des enfants qui sont au nombre de 137 enfants dont 73 filles.

Il s'est rendu également dans une famille de déplacés dans le camp, puis une famille d'accueil dans le village de Sarrena.

Le Premier ministre a également échangé avec les habitants du camp et s'est entretenu avec les agents sur place. Le Dr Boubou Cissé leur a transmis le message de salutations et d'encouragements du Président de la République, Chef de l'Etat SEM Ibrahim Boubacar Keita. Il a assuré les populations qu'elles bénéficieront du soutien de tous les services de l'Etat. Le Chef du Gouvernement a profité de l'occasion pour lancer un appel à la solidarité nationale.

Université de Bamako : Altercation entre étudiants

Ce jeudi matin à Badalabougou, sur la colline du savoir les étudiant font parlé d'eux encore.

Une altercation entre étudiants à la FLHG fait un mort, un blessé grave à coups de machette. Les policiers de la BAC sont sur le campus entrain de sillonner coin et recoin des chambres de responsables AEEM. Déjà des machettes ont été récupérées dans certaines chambres.

En outre l'inauguration du système visio-conférence qui devait se tenir au Rectorat a été reportée suite au décès d'un étudiant.

Source : kojugu keleba'a

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE
CANAM
REPUBLIQUE DU MALI

La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Ambassade américaine à Bamako : Célébration de la 243e anniversaire des USA

L'Ambassadeur des États-Unis au Mali, Dennis B. Hankins et son épouse Mira Hankins ont présidé la réception marquant le 243e anniversaire de l'indépendance des États-Unis.

A noter que l'événement a commencé avec la présentation du drapeau américain par la Marine. La chanteuse malienne, Mme Aminata Diallo, a chanté l'hymne national malien et le responsable de l'agriculture de l'USAID, M. Mark Doyle, a chanté l'hymne national américain.

L'Ambassadeur Hankins souligne le partenariat entre les USA et le Mali et l'événement était dédié au premier chef de la Mission américaine au Mali, M. John Gunther Dean, décédé le 6 juin 2019. Dans son allocution, l'Ambassadeur Hankins a souligné la longue vie de M. Dean et ses réalisations en tant que Chargé d'Affaires au Mali de 1960 à 1961.

Monsieur Hankins a expliqué comment M. Dean avait aidé à établir les fondements de la gouvernance dans la nouvelle république, après son indépendance de la France, rappelant en passant l'amitié chaleureuse qu'il a entretenue avec le premier président du Mali, M. Modibo Keita.

En outre, l'Ambassadeur Hankins a expliqué comment les États-Unis ont été le premier pays à établir un consulat à Bamako et la première mission étrangère à offrir une aide au développement et un appui gouvernemental au nouveau pays. Il a décrit la manière dont les États-Unis ont également ouvert le premier centre d'enseignement de l'anglais comme seconde langue à Bamako, ajoutant que le président Modibo Keita et son épouse figuraient parmi les premiers étudiants du centre.

Pour commémorer cette 59e année des liens d'amitié entre les deux pays, l'Ambassadeur Hankins a présenté des copies encadrées de la première correspondance diplomatique entre les États-Unis et le Mali, y compris une lettre entre le président américain Dwight D. Eisenhower et le président Modibo Keita. M. Fidèle Diarra, Directeur du Bureau des Amériques du Ministère des Affaires étrangères du Mali, a accepté le cadeau au nom du Gouvernement malien.

Le Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, M. Amadou Koita, a, au nom du gouvernement malien, remercié les États-Unis pour leur soutien à la paix et à la stabilité du Mali et pour la mobilisation des investissements du secteur privé destinés à améliorer le développement économique. M. Koita a également remercié les États-Unis d'avoir voté pour le renouvellement du mandat de la MINUSMA, la Mission de maintien de la paix de l'ONU au Mali.

Dans son Discours, l'Ambassadeur Hankins a également souligné le succès du partenariat entre les deux gouvernements, en particulier dans les domaines de la santé et de la nutrition : « Ensemble, les États-Unis et le Mali ont réalisé des progrès et des résultats concrets, notamment en réduisant les cas de paludisme de 60% et l'incidence de retard de croissance de 30%, en améliorant la nutrition des jeunes enfants au Mali, en réduisant»

L'événement a regroupé environ 200 invités de la communauté malienne, américaine et internationale dans une ambiance empreinte de chaleur et de cordialité avec de la musique en Live mettant en vedette trois groupes comprenant des Américains et des Maliens de la communauté de la mission américaine. L'ambassadeur Hankins a remercié les sociétés américaines Radisson, Bra Mali/Coca Cola et Manutention Africaine Mali/Caterpillar pour avoir sponsorisé l'événement.

Région de Mopti : Des milices armées enterrent la hache de guerre

Après une rencontre, le lundi 1er juillet dernier à Sévaré, deux importants groupes armés d'autodéfense Dogon et Peulh, respectivement Dan Na Ambassagou et le MSA, se sont engagés à unir « leurs efforts pour un retour rapide et définitif de la paix, de la cohésion et du vivre ensemble au centre du Mali. »

Dans un communiqué conjoint, le lundi dernier, Dan Na Ambassagou et le MSA, deux importants groupes armés d'autodéfense Dogon et Peulh, ont décidé de fumer le calumet de la paix afin que la paix soit de retour dans le centre du Mali. Ledit communiqué est signé par : Sékou Bolly (leader du groupe armé Peulh), Marcelin Guengere (leader du groupe armé Dogon) et Abdoulaye Pona (président de la commission d'organisation de la concertation familiale et sociale sur la crise dans la région de Mopti), le facilitateur de la rencontre entre les leaders des groupes armés.

Selon deux groupes armés d'autodéfense, la région de Mopti est aujourd'hui «victime de violences de tous ordres, préjudiciables à la paix sociale et au vivre ensemble. » On assiste, disent-ils, à une détérioration de la cohabitation entre communautés peulh et dogon et la prolifération de groupes d'autodéfense et d'autres groupes violents et radicalisés. Les deux groupes armés parlent aussi d'une « mise à sac de la région de Mopti : enlèvement de bétail, destruction de greniers, embargo sur les foires, entraves à la libre circulation des personnes et de leurs biens.»

Ils estiment donc nécessaire la « mise en œuvre des conditions d'un cessez le feu entre groupes armés Peulh et Dogon d'une part et d'une mutualisation des efforts des leaders et autorités légitimes de la région pour la culture de la Paix, de la Cohésion sociale... »

Au vu de tous ces problèmes, les deux groupes armés, en toute bonne foi et en toute sincérité, ont décidé de mettre en commun leurs efforts pour un retour rapide et définitif de la paix, de la cohésion et du vivre ensemble au centre du Mali et d'unifier l'ensemble des groupes d'autodéfense Peulh en vue d'en faire un interlocuteur fiable face à l'Etat. Les deux groupes armés ont aussi accepté d'arrêter immédiatement le cycle des attaques et représailles sur toute l'étendue de la région à l'effet d'éviter les violences intercommunautaires, de favoriser la reprise des activités agricoles et de transhumance et le retour des déplacés. Dan Na Ambassagou et le MSA veulent « instaurer une synergie d'actions entre groupes d'autodéfense Peul et Dogon en vue de mettre hors d'état de nuire les groupes incontrôlés opérant au Centre. »

Les deux groupes armés appellent l'Etat malien à jouer son rôle régalien de défense, de protection des personnes et de leurs biens et de pratique de bonne justice et d'une bonne gouvernance, facteurs de paix et de cohésion.

Les groupes armés ont appelé à la mise en place d'un PC opérationnel dans la région de Mopti. Ils se sont engagés à mettre fin aux propos haineux et vindicatifs proférés par une communauté à l'encontre d'une autre communauté dans certains medias et notamment sur les réseaux sociaux, à mettre en place un comité de Veille et de Suivi impliquant les communautés, la Plateforme et la concertation familiale et sociale et une représentation de l'Etat.

Alors que plus de 70 civils ont été tués en juin dernier, le centre du Mali semble plus que jamais basculer dans le chaos. Les troubles poussent, aujourd'hui, des habitants de la région à prendre la route pour fuir des nouvelles violences. Des centaines de civils ont ainsi fui le cercle de Bandiagara. Ainsi malgré leur dissolution officielle, des groupes d'autodéfenses, qui se sont transformés en groupes de terreur, échappent complètement au contrôle de l'Etat malien. Selon des experts, les tueries de masse sont imputables aux combattants des milices locales, notamment en raison de conflits territoriaux et de violences intercommunautaires.

Face à ces violences intercommunautaires au centre du Mali, le conseil de sécurité des Nations Unies a aussi demandé aux autorités maliennes de «désarmer sans délai toutes les milices », de renforcer l'action qu'elles mènent pour rétablir des relations pacifiques entre les communautés et de faire en sorte que tous les responsables de violations dans le centre du Mali aient à répondre de leurs actes et soient traduites devant la justice dans les meilleurs délais.

M.K.D

Affaire Birama Toure : Au stade de disparition, Karim Kéita parle déjà d'élimination

La plainte introduite par l'honorable Karim Kéita pour établir la vérité dans l'affaire de disparition du journaliste Birama Touré, a tous les risques de l'enfoncer. Et déjà l'homme évoque des mots qui laissent suffisamment réfléchir sur son présumée implication dans cette affaire. Nous avons lu avec attention l'interview accordée par le fils du président Ibrahim Boubacar Kéita au bihebdomadaire "Mali Tribune" et des réponses à certaines des cinq questions dans cette sortie médiatique donnent du grain à moudre.

"Non ! Je n'ai éliminé personne". Ce titre principal donné à la sortie médiatique de Karim Kéita est la conclusion de la réponse à une question adressée à l'interviewé qui a raté l'occasion de lever tout soupçon autour de sa personne dans l'affaire de disparition du journaliste Birama Touré.

En clair, alors que l'opinion publique, les parents de Birama Touré sont encore au stade de disparition et souhaite savoir où il se trouve, l'Honorable Karim Keita a cautionné la thèse de "l'élimination" et entend convaincre qu'il n'est pas l'auteur de ce crime. Tenez : "Connaissiez-vous Birama Touré ? Vous a-t-il fait chanter ? L'avez-vous fait éliminer ?" Et à Karim Kéita de répondre : " Non, je ne connais pas M Touré. Je ne l'ai jamais rencontré, par conséquent, je n'ai eu et n'ai aucun rapport de quelque nature avec lui. Je ne vois pas comment il aurait pu me faire chanter ou autres ! Non ! Je n'ai éliminé personne." Sic ! S'il y a élimination, c'est l'honorable Karim Kéita qui nous l'apprend officiellement donnant raison à ce qu'il appelle "Fakes news" dans la même la interview.

Des contre-vérités

Autre déclaration dans cette sortie médiatique qui souille la crédibilité de l'honorable Karim Keita est relative à la raison de son silence pendant tout ce temps. A la question de savoir pourquoi le fils du président IBK n'a pas réagi jusqu'à aujourd'hui, Karim Kéita répond : "Tout simplement parce que je suis un homme politique et donc public. A cet effet, je suis habitué à entendre tellement de choses sur mon compte, que je me suis dit voilà tout simplement une autre invention émanant d'un journal qui, régulièrement parle de moi. A vrai dire, je n'ai pas jugé utile de m'exprimer sur une histoire cousue de fil blanc. Je ne pensais pas qu'ils pouvaient ainsi utiliser les réseaux sociaux et toute la machine à fabriquer des Fakes news pour atteindre un objectif inavouable." Et pourtant...

Ce même homme politique dont il se vante de l'être a perdu un autre procès en octobre 2017 à la cour d'appel de Bamako contre le même journal (Le Sphinx) dont il met en doute la crédibilité. Alors que le fiston national nous dise pourquoi il n'avait pas réagi pendant ce temps. Était-il à la recherche d'arguments pour ne pas encore mordre la poussière dans les tribunaux. Si oui, il n'est pas encore sorti d'affaire car, dit-on, les thèses par lui avancées dans cette sortie médiatique ne convainquent pas. Et pis, avec cette sortie, nous sommes en droit de se demander ce qu'elle vaut car pendant tout ce temps, des confrères n'ont pas arrêté un doigt accusateur sur son implication dans la disparition de Birama. Un silence radio gardé autour de cette disparition depuis des années. Ne dit-on pas que qui ne dit rien consent...

Source: La Sirène

Financement des producteurs de coton : Silence, Bakary Togola s'enrichit à coup de milliards de F CFA

La Confédération des Sociétés coopératives des producteurs de coton (C-SCPC) est devenue une véritable vache laitière pour Bakary Togola, le président de l'Assemblée permanente des chambres d'Agricultures du Mali (Apcam). Toute sa fortune et sa générosité sont parties de là. Des producteurs de coton remontés contre lui, sonnent la révolte. Les enquêtes judiciaires auprès du Pôle économique et financier sur l'importation des tonnes d'engrais toxiques, en complicité avec des gros commerçants de la place, à peine bouclées, que Bakary Togola se signale dans un autre gros scandale. Cette fois-ci, l'agissement pour lequel il est confondu est digne des exploits d'Arsène Lupin, un personnage de fiction français créé par Maurice Leblanc et adapté en roman (à partir de 1905), film, dessin animé, etc. Ce gentleman-cambrioleur d'une intelligence extrême, doit sa célébrité à sa propension à user de déguisement et changer d'identité pour commettre des délits de toute sorte.

A la tête de l'Apcam, Bakary Togola est en même temps le président de la Confédération des Sociétés coopératives des producteurs de coton (C-SCPC). Celle-ci a été créée en 2007 en lieu et place de l'Union des Sociétés coopératives des producteurs de coton, sous les directives de la loi 01-76 de juillet 2001, pour aller à l'Acte uniforme relatif aux droits des sociétés coopératives. Les principaux bailleurs de fonds de la faîtière sont la CMDT, l'Agence française de développement (AFD) et l'USAID. Ces gros donneurs d'argent injectent de l'argent frais à la Confédération des Sociétés de producteurs de coton à coup de milliards de F CFA au compte de 4,5 millions de producteurs de coton. De 2013 à 2017, l'argent versé dans ses comptes s'élève à plus de 27 milliards de F CFA. La seule AFD lui a octroyé en 2014, un financement de 10 millions d'euros, soit plus de 6 milliards de nos francs. Cet argent n'est pas de la simple subvention. Ce sont en fait des ristournes reversées aux cultivateurs de

coton des Associations villageoises pour les encourager dans la culture du coton. Ces ristournes sont des retombées des fluctuations des cours du coton sur le marché international.

Tout cet argent est donné pour des objectifs précis : l'organisation, la formation, l'accompagnement et l'achat d'intrants agricoles pour des producteurs de coton regroupés aux seins des Unions locales (dans les cercles) et les Unions régionales (dans les régions).

Mais au lieu que les principaux destinataires, (les cultivateurs de coton) soient servis, Bakary Togola se sert à la pelle lui-même et sans discernement. Il a monté en place une véritable entreprise rodée dans le vol planifié, la concussion avec des complicités dans le secteur économique et même l'administration publique. Dans cette sale besogne, un trio constitue ses hommes de main. Il s'agit du trésorier de la C-SCPC, M'Piè Doumbia, son propre neveu et comptable, Mamadou Togola et le coordinateur Raymond Dansoko.

Un trio constitue ses hommes de main.

La machine de soustraction frauduleuse d'argent est tellement huilée à leur niveau, qu'il leur suffit entre 24 et 48 h, pour subtiliser un versement de 2 milliards de F CFA dans leurs comptes logés à la BNDA. Des chèques de 60 à 80 millions de F CFA sont établis par jour pour des sorties louches d'argent. L'opération se passe directement entre le président Togola et son neveu comptable, recruté pour les besoins de la cause avec comme seule destination, les propres poches du président. A cause même de ces malversations sur fond de népotisme à la tête de la Confédération, un important bailleur de fonds s'est simplement retiré du financement du C-SCPC.

C'est cette manne financière qui sert à faire la promotion de Bakary Togola, très rompu dans le sponsoring des concerts, la distribution de billets de banque dans les concerts et autres largesses immodérées. L'origine de sa richesse masquée par des investissements colossaux dans ses champs de vaste étendue de superficie n'est autre que son enrichissement illicite et sa propension à sucer le sang des pauvres paysans. Fort et requinqué par le pouvoir de l'argent, il n'hésite pas à dire à qui veut l'entendre qu'"il travaille pour les ministres, des hauts responsables de l'administration publique et autres, afin qu'ils n'aient pas faim et qu'il peut même se payer tous les procureurs du Mali".

Des paysans mis au parfum de la supercherie ont tenu la semaine dernière à Bamako, une réunion au cours de laquelle, ils ont décidé de demander des comptes à leur président et menacent de porter plainte contre lui s'il ne revient pas dans l'orthodoxie financière.

Dans nos investigations visant à recouper nos informations, nous avons joint le vendredi dernier le coordinateur, Raymond Dansoko. Celui-ci nous a laissé balader prétextant d'un voyage (prévu hier lundi) dans la zone cotonnière et pour une semaine. Nous nous sommes ensuite rabattus sur le comptable et neveu du président, Mamadou Togola. Ce dernier a gentiment décliné notre sollicitation, affirmant que les personnes habilitées à nous répondre sont le coordinateur et le président. Lui ayant expliqué notre mésaventure avec M. Dansoko, il s'est proposé de rendre compte au président avant de nous rappeler. Nous en sommes restés là jusqu'à notre bouclage.

Abdrahamane Dicko

Interview-testament :
Et c'est reparti pour la crise !

Comme à son habitude, le président de la République, Ibrahim Boubacar Kéïta, lui qui, contrairement à ses pairs, n'a aucun respect pour sa presse, les journalistes de son pays, s'est confié, en exclusivité, à un média étranger. En l'occurrence, il s'agit de Jeune Afrique qui, au passage, a encaissé, au moins, la coquette somme de 50 millions de nos francs pour ce travail. Dans cette interview inopportune qui sonne comme un testament, IBK semble voir le Mali et les Maliens de loin. Il jette de l'huile sur le feu.

« Nous sommes en guerre», dit-il, pour planter le décor et, peut-être, situer son interlocuteur et le prévenir des graves propos qu'il prononcera plus tard. C'est vrai, ils seront graves les propos, mais surtout, insensés (pour certains) et inopportuns pour d'autres. Nous y reviendrons.

Pour l'instant, arrêtons-nous sur le titre de son interview et son incohérence avec son attitude, ses pratiques et ses projets. «Nous sommes en guerre», dit IBK. C'est vrai, nous sommes en guerre. Seulement, en dehors du verbal dans lequel il excelle, à travers son vieux français, totalement incompréhensible du maximum de Maliens auxquels il doit s'adresser et qui ne bluffe plus personne, IBK ne donne pas l'impression d'être le chef d'un Etat en guerre.

D'ailleurs, même s'il l'affirme, son comportement de tous les jours contribue à jeter de l'huile sur le feu, à aggraver la crise. Il renvoie l'image d'un président en déphasage total avec son peuple qu'il observe de loin. Il a du mal à appréhender les réalités maliennes. Il ne peut pas et vient de le prouver, une nième fois, dans l'interview exclusive qu'il a accordée à nos confrères de Jeune Afrique, à coup de dizaines de millions de francs CFA. IBK avait-il réellement besoin de cette sortie ? Nous estimons que oui. S'il s'agit d'une opération de communication dans le cadre de l'apaisement, il faut dire qu'elle est totalement ratée.

De la crise post-électorale :

«Il n'y a pas eu de crise post-électorale mais, la bouderie d'un seul homme, inconsolable de ne pas être entré au Palais de Koulouba. Quelle que soit l'ampleur de son égo, il ne représente pas le sentiment des 20 millions de Maliens... ». C'est le point de vue de celui qui pense qu'il est un président «bien élu».

On croirait rêver. Comme si le président de la République et nous ne vivions pas dans un même pays. Comment peut-il nier toutes ces contestations qui ont duré des mois ? Et comment peut-il sortir de tels propos à un moment où tout le pays se réjouissait de l'instauration du dialogue entre les fils du pays ?

D'ailleurs, s'il n'y a pas eu crise post-électorale, pourquoi avoir fait des pieds et des mains pour faire signer à certains regroupements et partis politiques un accord politique ? Tous ces Maliens qui manifestaient, toutes les semaines à Bamako, étaient-ils en pique-nique ? IBK a, en tout cas, eu ce qu'il voulait ; à savoir, relancer la crise malienne. Comme s'il ne se plaisait que dans «un pays chaud». Il a été répondu et de manière incroyable par le chef de file de l'opposition qui l'a traité de tous les noms d'oiseaux «latins».

De l'application de l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger :

Dans Jeune Afrique, le président dira qu'il est révolté de voir des «responsables Touaregs de la CMA, venir à Bamako, empocher leurs indemnités et retourner à Kidal hisser fièrement le drapeau de l'Azawad». Là aussi, on croirait entendre «un Malien de la rue», pas au parfum des choses et ni responsable de rien. Comme s'il ne savait pas comment nous en étions arrivés là. C'est l'accord pour la paix et la réconciliation qui autorise «ces leaders Touaregs de la CMA» à venir à Bamako, y résider, tenir des réunions, empocher des indemnités.

Maintenant, pour ce qui concerne «le drapeau fièrement hissé à Kidal» et l'absence de l'administration sur ce territoire malien, c'est à IBK de nous l'expliquer et éviter de jeter la faute sur l'autre, en fuyant, encore une fois, ses responsabilités. À Kidal, en tout cas, on dit n'avoir rien contre la présence de l'Administration et du dra-

peau tricolore.
Pourquoi IBK n'y veille pas ? Pourquoi les agents de l'Etat refusent d'y aller ? Enfin, on se demande pourquoi le président de la République insiste sur l'appellation Touareg, comme s'il n'y avait que des leaders Touaregs au sein de la CMA ou si la peste, c'était les Touaregs. Nous n'osons pas croire, même penser une seconde, qu'IBK a quelque chose contre les Touaregs, particulièrement.

De son ancien Premier ministre SBM et Tiébilé Dramé :

Répondant à la question relative au départ de l'ancien Premier ministre Soumeylou Boubèye Maïga et à l'entrée dans le gouvernement de Tiébilé Dramé, le président dira qu'il n'a jamais voulu le départ du premier et qu'il l'a d'ailleurs dit, en son temps, à ses amis du Rassemblement pour le Mali. Ça, c'est le point de vue d'IBK. Nous, nous savons qu'il était au courant de tout ce qui se passait et se tramait par son fils de député et certains de ses collègues à l'Assemblée nationale ; et qu'il l'encourageait en fermant les yeux là-dessus. IBK a soutenu le départ de SBM.

Du dialogue avec Iyad :

Au moment où tout le monde pense que le dialogue avec les terroristes, que les grandes puissances adoptent cette posture, notre président, malgré son incapacité notoire à engranger, ne serait-ce qu'une seule victoire face au plus petit des groupes terroristes, nous ressort encore du : «On n'a rien à nous dire», «une mer de sang nous sépare», s'agissant du dialogue avec Iyad Ag Ghaly qui, pourtant, lui coupe le sommeil, directement ou indirectement, toutes les semaines.
On peut aussi lire dans le même entretien, et chez le même confrère, des révélations faites par le président de la République, lui-même, sur les avions cloués au sol qui, dit-il, «sont cloués au sol faute de maintenance appropriée».
À propos du G5-Sahel, voici ce qu'il avance fièrement : «Je n'ai pas souhaité ce déménagement, ni cette réimplantation clivant au cœur d'un quartier populaire de Bamako». C'est le président de la République du Mali qui parle, un membre du G5-Sahel.
À suivre

Mohamed Aliou

Présence d'IBK à la cérémonie célébrant le 18e anniversaire du RPM: Me Mountaga Tall crie aux « dérives »

La présence du président de la République à la cérémonie de célébration des 18 ans du Rassemblement pour le Mali (RPM) a été mal vue par de nombreux citoyens. Si certains évoquent comme raison la crise du centre, Me Mountaga Tall, lui, il dénonce la violation de la constitution malienne.

IBK a chaud avec ses opposants. Si l'honorable Soumaila Cissé le traite de « petit monsieur » dans sa réponse à son clash, Mountaga Tall aborde un autre côté négatif de lui. En effet, dans un post sur sa page Facebook en date du mardi dernier, l'ancien ministre de la Communication et de l'Économie numérique tance son ancien employeur d'avoir violé la loi en se présentant à la cérémonie du 18e anniversaire de son parti. « **Quand le garant de la Constitution (Le président de la République) viole la Constitution, les règles et pratiques républicaines** », lit-on sur la page Facebook de Me Tall qui ajoute : « **c'est ce que Ibrahim Boubacar Keïta a fait en se rendant au 18e anniversaire du RPM au CICB de Bamako et en y prenant la parole** ». IBK n'est pas le seul à être critiqué par Mountaga Tall, il tacle aussi les membres de RPM qui ont fait louange à ce dernier lors de la cérémonie. « **Sans parler du contenu des autres discours comme "Monsieur le président de la République, votre présence est le symbole de votre détermination à prendre votre parti en main…IBK est revenu et il a pris son parti en main "** » écrit-il avant de s'interroger : « **Ou va-t-on ?**».
Pour l'avocat Tall, le président de la République Ibrahim Boubacar Keita a violé la constitution malienne qui, en son article 34, stipule : « **Les fonctions de président de la République sont incompatibles avec l'exercice de toute autre fonction politique, de tout mandat électif, de tout emploi public, de toute autre**
activité professionnelle et lucrative ».
Mountaga Tall a ainsi demandé à IBK d'arrêter la violation de la constitution malienne dont il est le garant. «Halte aux dérives ! », déclare-t-il.

Boureima Guindo

Insécurité et crise économique et sociale : Où est donc Boubou ?

Annoncé comme un messie à sa nomination le 22 avril 2019, le premier ministre, Boubou Cissé tarde à offrir aux Maliens des signes d'espoir en vue de la résolution des nombreux maux qui rongent le Mali. Insécurité, crise économique et social, crispation du climat politique... Ce sont autant de maux qui minent actuellement le pays au bord du gouffre. L'espoir fondé sur Boubou ? Il s'estompe de jour en jour. Pourquoi ?

Après l'annonce de sa nomination comme premier ministre, le 22 avril, dernier, les Maliens attendaient avec beaucoup d'espoir de voir l'impact de Boubou sur les défis multiples qu'il avait à relever pour redresser, stabiliser et pacifier le pays qui traverse actuellement une grande période de crise.. Force est de constater que les premiers pas de Boubou laissent fortement à désirer.

Sur le plan sécuritaire, malgré les déclarations martiales et les déplacements à coups de publicités et de communications du premier ministre, la **crise sécuritaire dans la région du Centre devient de plus en plus inquiétante. Les populations civiles sont fréquemment devenues cibles d'attaques dans la zone**. En effet, les violences intercommunautaires se multiplient dans le Centre du pays où l'on assiste à un véritable massacre des populations civiles. Chaque jour apporte, en effet, son lot de victimes...Ainsi, **23 civils ont trouvé la mort ce week-end dans deux attaques simultanées contre des villages du cercle de Bankass, selon des autorités locales**. Le bilan de ce drame est de 23 morts, 300 disparus et plus de 800 déplacés. C'est ce qu'indique le maire de la commune de Ouenkoro. Cette attaque s'ajoute à une longue liste depuis l'arrivée de Boubou Cissé à la primature à la place de Soumeylou B Maïga, dont la gestion désastreuse a failli emporter le régime d'IBK... Mais, l'on se rend compte que Boubou ne fait pas mieux en matière de sécurité. Tenez ! Au cours du seul mois de juin dernier, plusieurs attaques ont embrasé les régions de Ségou et Mopti. Une attaque dans deux villages proche de Bandiagara le 9 juin t fait 35 morts, dont 24 enfants.

Le lundi 17 juin 2019, dans la soirée, les localités de Gangafani et Yoro dans le cercle de Koro, Le bilan provisoire officiel est de 38 morts et de nombreux blessés», précise le gouvernement dans un communiqué publié dans la soirée.

Toujours au centre, le chef du village de Hombori, dans le cercle de Douentza), a été assassiné le 15 juin 2019 par des hommes armés. Au même moment, Moussa Dembélé, 3e adjoint au Maire de Ouenkoro dans le cercle de Bankass, a été enlevé par des présumés terroristes. Dans le cercle de Macina dans la région de Ségou, des hommes armés ont attaqué le hameau Noumoudaga du village de Soumini. Cinq personnes ont été tuées et neuf autres blessées. Selon des témoins sur place, les assaillants au nombre d'une dizaine étaient venus à bord d'un pick-up. Pour échapper à ces affrontements, le nombre des réfugiés du Centre ne cesse de croitre.

Et face à cette situation plus qu'alarmante, le Premier ministre Boubou Cissé est plus dans l'incantation et le faux fuyants qu'à la recherche de solution pérenne. En effet les communiqués et autres annonces du Premier Ministre n'ont aucun effet sur le terrain. Aussi, le retour de l'administration, la dissolution des milices armée, l'équipement des forces armées et de sécurité... sont demeuré des vœux pieux. L'Etat demeure toujours absent dans ces zones du Centre laissant les populations à elles-mêmes, les différentes milices continuant de dicter leurs lois.

Crise économique et financière : Le Mali au bord du gouffre !

Présenté à sa nomination comme un économiste réputé et doué Boubou Cissé tarde à faire sentir ses « compétences » sur le quotidien du citoyen. En effet, **du petit agriculteur jusqu'au plus haut sommet de l'État, c'est la même plainte : « Ça ne va pas »**. La crise que connait notre pays a fortement touché la quasi-totalité des entreprises. Beaucoup ont dû diminuer leur production.

La crise économique actuelle est aussi la résultante de l'opération de déguerpissement des petits commerces et autres activités, des trottoirs, menée en 2016. A l'époque où Boubou Cissé, ministre de l'économie, avait la lourde mission de relancer l'économie malienne. Cette opération fut entreprise par le gouvernorat du district de Bamako dans le cadre de la préparation du Sommet Afrique-France, organisé au

Mali en janvier 2017. Si elle a permis de dégager les trottoirs et faciliter la circulation, il faut reconnaitre que cette opération a constitué une source d'aggravation de la pauvreté.

Mady Diallo, qui revendait les pièces de rechange de moto dans un kiosque installé au bord d'une voie principale, joint difficilement aujourd'hui les deux bouts : « **Nous sommes obligés de mener notre activité de la sorte, car nous n'avons pas les moyens de louer un magasin, explique-t-il. Depuis qu'ils ont dégagé mon kiosque, je n'ai pas obtenu un autre lieu aussi bien placé que l'ancien. Désormais, je gagne difficilement de quoi subvenir aux besoins de ma famille** ».

L'organisation de l'élection présidentielle de juillet 2018, qui a couté 29 milliards F CFA, a contribué à affaiblir financièrement l'État. Le trésor public s'est vidé. Aujourd'hui, l'État se trouve dans l'incapacité de rembourser sa dette intérieure qui s'élève à 200 millions de F CFA. Et l'Economie malienne est au bord du gouffre!

Une autre preuve de la visibilité de cette crise sur la vie des Maliens est la faible affluence dans le grand marché de Bamako, appelé marché de Dabanani. Bourama Kanté est commerçant au grand marché. Avant cette crise, il pouvait réaliser un chiffre d'affaires de plusieurs millions de FCFA par jour. Aujourd'hui, il ne cherche que quelques milliers de FCFA pour subvenir aux besoins de sa famille.

Pendant ce temps, une minorité accrochée au pouvoir se livre à des extravagances qui heurtent la morale. Corruption, détournements de deniers publics, enrichissement illicite, spéculations foncières sont devenus le sport favori, sous le régime d'Ibrahim Boubacar Keïta. Qu'à fait ou entrepris Boubou Cissé pour assainir les financiers publiques et mettre fin à certaines pratiques mafieuse ? Rien !

Climat politique : Le chef du gouvernement décrié !

La situation politique se tend à nouveau et cela malgré la signature d'un accord politique en mai dernier entre le Premier ministre et une partie de l'opposition. Visiblement, cet accord n'aura pas permis d'apaiser longtemps le climat politique. En effet, plusieurs décisions ou annonces du Premier ministre et du gouvernement ont soulevé une levée de bouclier de la part d'une frange importante de la classe politique et de la société civile.

Sur le dialogue inclusif, plusieurs organisations membres de la société civile, des partis politiques et personnalités indépendantes, entre autres, les Forces Alternatives pour le Renouveau et l'Émergence (FARE AN KA WULI) ; de la Confédération syndicale des Travailleurs du Mali (CSTM) ; du Forum des Organisations de la Société Civile (FOSC) ; du Comité national d'Initiative Démocratique (CNID-Association) ; de l'Alliance pour la Démocratie au Mali (A.DE.MA-Association) ont dénoncé la démarche unilatérale par le chef de l'État et son gouvernement. Selon les responsables de ce collectif, tout le processus et la démarche méthodologique du dialogue national inclusif, doivent être conçus de manière participative, impliquant l'ensemble des parties prenantes.

« On ne saurait parler de dialogue national inclusif lorsque le gouvernement et le chef de l'État décident de manière unilatérale de leur format et son contenu, ainsi que des personnalités devant le conduire », a dénoncé Mme Sy Kadiatou Sow, présidente de l'Adema Association

De même, a-t-elle fait savoir, le dialogue national inclusif est un processus ascendant qui va de la base au sommet, du local au national, et doit être ouvert à l'ensemble des forces vives de la nation comprenant des organisations, outre que les faitières, notamment les associations à caractère politique, les organisations professionnelles.

La prorogation du mandat des députés, le vendredi 27 juin dernier, par l'Assemblée nationale a suscité aussi des protestations au sein de la classe politique. **Une large partie de la classe politique a récemment affiché son opposition à un nouveau bail et appelle à la mise en place d'une « Assemblée constituante ». Cette deuxième prorogation est jugée anticonstitutionnelle et illégitime par ces formations politiques et associations de la société civile qui se mobilisent pour faire barrage à cette prolongation.**

Autre front de crispation ? C'est le projet de révision constitutionnelle initié par IBK et dont l'exécution est confiée au gouvernement. En effet, à peine annoncé, ce projet de révision constitutionnelle provoque (à nouveau) une vive polémique. Et pour cause : **plusieurs partis politiques et mouvements de la société civile, ainsi qu'une large partie de l'opinion publique malienne sont, d'ores et déjà, hostiles à ce projet qui pour eux, une fois adopté ouvre la voie à un processus dont la finalité est la partition du territoire national.**

Plus de deux mois après sa nomination, Boubou ne semble pas s'inscrire dans le changement espéré. Déjà à sa nomination des voix s'étaient élevé pour signaler sa proximité avec la famille. Il pourrait, dans ce cas, difficilement s'affranchir de la tutelle de celle-ci. Surtout que le rôle de la famille du chef de l'Etat dans la gestion du pays est constamment décrié par les Maliens.

Mémé Sanogo

Mme Sy Kadiatou Sow : «La révision constitutionnelle est le principal motif de la prorogation du mandat des députés»

Situation sécuritaire, Dialogue national et la prorogation du mandat des députés, les membres des associations Adéma et Cnid, Fare An Ka Wuli, la CSTM, et le Forum des organisations de la société civile (FOSC) se sont prononcés sur ces différentes questions au cours d'une conférence de presse organisée le vendredi 28 juin à la Pyramide du souvenir.

Dans une déclaration lue par Mme Sy Kadiatou Sow, les associations Adéma et Cnid, Fare An Ka Wuli, la CSTM et le Forum des organisations de la société civile (FOSC) fustigent le comportement des pouvoirs publics dans la gestion du pays.

Selon la présidente de l'Adéma-association, le processus de dialogue national inclusif, tel qu'entamé par le gouvernement et le chef de l'Etat, ne s'inscrit nullement dans le cadre d'un vrai dialogue national inclusif. «On ne saura parler de dialogue national inclusif lorsque le gouvernement et le chef de l'Etat décident de manière unilatérale de son format et son contenu ainsi que des personnalités devant le conduire», a-t-elle expliqué.

Sans remettre en cause la qualité du triumvirat chargé de conduire le dialogue national inclusif, la présidente de l'Adéma-association estime que leur désignation devrait faire l'objet d'une large concertation.

Sur les sujets à débattre, l'ancienne ministre affirme qu'il appartient aux participants au dialogue national inclusif de convenir eux-mêmes, sans contrainte, ni directive quelconque, des réformes institutionnelles nécessaires, et toutes autres préoccupations majeures des populations. Ce qui n'est visiblement pas le cas.

La trahison de la représentation nationale

À propos du mandat des députés, la présidente de l'Adéma-association juge la prorogation illégale et illégitime. Elle n'hésite pas à parler de trahison par la représentation nationale, même si elle affirme n'être pas surprise. «Dans tous les cas, la majorité est tellement écrasante qu'on savait que cette loi allait passer comme une lettre à la poste», a-t-elle expliqué.

Pour enfoncer le clou, Mme Sy Kadiatou Sow pense que la révision constitutionnelle est le principal motif de la prorogation du mandat des députés.

Il s'agit d'emmener les Maliens à réviser la Constitution afin de l'adapter à l'Accord d'Alger. Cela, pour faire plaisir aux rebelles qui ont pris les armes contre le Mali et la communauté internationale. «Et cela nous ne sommes pas d'accord ! On se soulèvera contre la mesure et on appellera le peuple à dire non», a-t-elle prévenu.

Le président des Fare An Ka Wuli, Modibo Sidibé, a, pour sa part, indiqué que le dialogue est absolument indispensable. C'est même une pièce maîtresse, précise-t-il. Toutefois, l'ancien Premier ministre estime qu'elle doit être faite dans une démarche méthodologique où on parlera de tout. Avant de terminer, le président des Fare An Ka Wuli a souhaité l'engagement du président de la République pour le Mali. Le pays, dit-il, a besoin de perspective.

Abdrahamane Sissoko

Accord de défense entre le Mali et la Russie : La France dos au mur !

Selon l'Accord de Défense signé le 26 juin 2019 entre le Mali et la Russie, en marge du salon « ARMY 2019 », Moscou est prêt à contribuer à la normalisation de la situation dans notre pays est à la création de conditions pour une paix et une stabilité durables. Cet accord intervient au moment où la Force française ''Barkhane'' est fortement critiquée par les populations à cause de ses interventions jugées sélectives et inopportunes sur le terrain.

Alors que la France continue de se faire maîtresse des lieux depuis la signature d'un premier Accord de Défense avec le Mali en 2013, notre pays se retourne vers un ami stratégique et historique (la Russie) avec qui il a signé un nouvel Accord de Défense le 26 juin 2019, en marge du salon « ARMY 2019 » à Moscou.

C'est une nouvelle coopération militaire dont l'objectif est de contribuer à la normalisation de la situation au Mali et à la création de conditions pour une paix et une stabilité durables, qui met désormais la France dans une très mauvaise posture dans notre pays. D'autant plus que son mode d'interventions est jugé sélectif et inopportun aux yeux des populations.

Signé en 2013, sur fond de manifestations de plusieurs partis politiques et d'associations de la société civile, le premier Accord de Défense avec la France n'aurait pas comblé les attentes des populations. Dans son article 4 relatif aux domaines et formes de la coopération, l'Accord de Défense entre notre pays et France stipule : « **Par le présent traité, les Parties mettent en œuvre une coopération qui peut couvrir les domaines suivants : échanges de vues et d'informations relatifs aux vulnérabilités, risques et menaces à sécurité nationale et régionale ; organisation, équipement et entraînement des forces, le cas échéant par un soutien logistique pouvant se concrétiser par la cession gratuite ou onéreuse de matériels et équipements militaires, ainsi que l'organisation d'exercices mixtes et conjoints; organisation de transit, de stationnement temporaires, d'escales aériennes ; organisation et conseil aux forces par la mise en œuvre d'actions de formation et de soutien technique, et la mise à disposition de coopérants militaires techniques français ; formation des membres du personnel malien par leur accueil ou leur admission en qualité d'élève ou de stagiaire dans les écoles de formation militaires françaises ou soutenues par la France; toute autre activité convenue d'un commun accord entre les Parties en fonction de leurs intérêts communs.**»

Un autre agenda caché !

C'est sur la base de ce document que la Force Barkhane a été lancée le 1er août 2014 dans notre pays, en lieu et place de l'Opération ''Serval'' qui commençait à montrer ses preuves, à travers la libération de la ville de Konna, en janvier 2013. Ainsi, Barkhane devrait lutter contre le terrorisme, protéger les civils et faciliter le retour de l'Administration dans les régions du nord, particulièrement à Kidal, à travers le redéploiement des Forces Armées et Sécurité du Mali et le retour des services sociaux de base. Cela, en collaboration avec la force de la Minusma et les groupes armés présents dans la région. Cinq ans après, Kidal reste toujours occupée par la force française en absence de l'Administration malienne. Une situation qui fait réagir le ministre burkinabè de la Défense, Moumina Sheriff Sy, au point qu'il se demande si la France n'a pas un autre agenda au Mali.

Dans un entretien accordé au média sud-africain Mail & Guardian, diffusé le 4 juin 2019, le ministre burkinabè de la Défense, a souligné que l'Opération Barkhane, initiée en août 2014 par la France, avec ses ressources technologiques et militaires d'environ 4.500 hommes, aurait dû venir à bout des groupes djihadistes qui évoluent dans la région du Sahel. « **Ils ont peut-être 4.000 hommes dans la région, ils ont toutes les ressources militaires et technologiques, je suis donc surpris qu'ils n'aient pas été en mesure d'éradiquer ces groupe de terroristes. Il nous semble que, s'ils le voulaient vraiment, ils auraient pu les battre. Ont-ils un autre agenda?** » S'est-il interrogé.

De même, le 8 octobre 2017 à Kidal, des manifestants ont estimé que la base française au nord du pays est beaucoup plus menaçante que le MNLA et les terroristes réunis, car, disaient-ils, « la France est en train d'exploiter des minéraux maliens au nord. L'armée française agit en sorte que ni l'armée malienne ni le gouvernement ne puissent atteindre cette zone. C'est

en quelque sorte un "no man's land" où circulent librement des terroristes qui attaquent et tuent la population.» Dès lors, des Maliens sont devenus hostiles à la présence de cette force sur notre sol. Des manifestations ont été fréquemment organisées à Bamako et dans certaines régions pour réclamer son départ.

Avec la Russie, il faut redéfinir!

Une chose est sûre, la coopération militaire avec la Russie pourra ramener la France à clarifier sa position envers le Mali. A défaut, le peuple pourra également pousser le gouvernement à faire le choix ou redéfinir ses attentes à l'endroit des deux pays (Russie et France). Il pourra également s'agir de diversifier leurs missions dans le cadre de la résolution rapide et définitive de la crise qui sévit dans notre pays.

La bonne nouvelle est que la Russie de Vladimir Poutine s'engage désormais aux côtés de notre pays dans la résolution de sa crise. « À notre avis, l'intensification des liens militaires est dans l'intérêt de nos deux pays », a précisé Sergei Choïgou, le ministre russe de la Défense, après la signature de l'accord. Quant à Ibrahim Dahirou Dembélé, ministre de la Défense du Mali, il a ajouté : « La Russie est prête à contribuer à la normalisation de la situation au Mali et à la création de conditions pour une paix et une stabilité durables. » Validé en mars 2019, cet Accord de Défense est relatif à la formation de spécialistes militaires et de coopération dans les opérations de maintien de la paix et à la lutte contre le terrorisme dans notre pays.

Il faut rappeler qu'après son indépendance, le Mali avait obtenu en 1961, une coopération militaire, économique et culturelle avec l'EX-URSS. « **L'URSS livre des équipements lourds, blindés, véhicules, aviation. L'armée malienne participe au rayonnement de l'armée soviétique qui supplante l'armée française. En 1966, on estime qu'une cinquantaine de techniciens militaires soviétiques assurent l'instruction sur les nouveaux matériels livrés et son entretien, et vingt-cinq techniciens militaires pour l'armée de l'air** », a raconté Manon Touron, de l'Institut Pierre Renouvin [Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne], dans un article intitulé "Le Mali, 1960-1968. Exporter la Guerre froide dans le pré-carré français". Donc, cette nouvelle coopération pourrait être considérée comme des retrouvailles entre les deux pays et au bonheur du peuple malien.

Ousmane BALLO

Dr Choguel Kokala Maiga lors du 1er anniversaire du livre « Les rébellions au nord du Mali » : « Si on ne fait pas attention d'ici 2021, la partition du Mali sera une réalité »

Le Dr Choguel Kokala Maiga et le professeur Issiaka Ahmadou Singaré coauteur du livre les rébellions au nord du Mali, les origines à nos jours étaient devant la presse le samedi 29 Juin 2019 pour le premier anniversaire du lancement de leur œuvre. Ils ont parlé du succès retentissant qu'à eu l'ouvrage auprès des Maliens ainsi qu'en dehors du pays tout en se prononçant sur les questions brulantes de l'actualité du Mali et d'essayer d'apporter des pistes de solutions afin d'éviter au pays de sombrer et de se relever pour faire faire face aux défis. Les auteurs ont appelé les autorités à se ressaisir et à changer de fusil d'épaule. Ils ont dénoncé le double jeu de la communauté internationale et convié les Maliens à prendre leur destin en main s'ils veulent sauver leur pays.

Lancé le vendredi 28 Juin 2018, le livre coécrit par le tandem Dr Choguel Kokala Maiga et le professeur Issiaka Ahmadou Singaré, « Les rebellions au nord du Mali, les origines à nos jours » fait l'autopsie de la crise cyclique qui perdure dans le septentrion malien depuis les premières heures de l'indépendance du Mali et qui a pris une autre tournure en 2012 avec les revendications indépendantistes. La gestion des différents régimes qui se sont succédé ainsi que les tares dans leur façon de gérer la crise ainsi que plusieurs autres aspects pertinents sont évoqués dans l'ouvrage de 452 pages. Le Dr Choguel Kokala Maiga a entamé ses propos en révélant le succès retentissant qu'a eu le livre auprès des Maliens ainsi qu'en dehors des frontières du pays qui sera bientôt publié en version anglaise, de citer les multiples conférences débats et autres foras organisés dans le but de révéler les vraies raisons de la crise et de permettre de démonter les grotesques mensonges des membres du MNLA tout en dénonçant l'inertie des autorités maliennes face aux actions de ces derniers. Selon lui, la crise à trois acteurs principaux à savoir l'Etat malien, la communauté internationale et les groupes armés. Le débat d'aujourd'hui se concentrera sur le processus de perpétuation de la crise, les raisons de la crise, le rôle des différents acteurs de la crise, a indiqué le Dr Choguel. « Des libyens d'origine malienne sont à l'origine de la crise, c'est des bandits, des narcotrafiquants qui avaient signé un accord avec la France pour les aider à déposer le président Kadhafi. Cette rébellion n'est pas celle des touaregs ni des arabes c'est même eux les victimes. La communauté internationale est en train de jouer le double jeu, il souffle le chaud et le froid mais les autorités maliennes ne bronchent pas. Comment comprendre la présence des autorités de la Minusma et de Barkhane lors de la célébration de la fantomatique République de l'Azawad ? Sont-ils là pour aider le Mali à instaurer son autorité sur son territoire où à le diviser », s'interroge-t-il. » « Si on ne fait pas attention d'ici 2021 la répartition du pays sera une réalité car nos autorités ne font rien pour contrer ce plan au contraire les encouragent », déplore le président du Mouvement Patriotique pour la République. « La rébellion ne prendra jamais fin si le gouvernement continue à donner des valises d'argent aux chefs rebelles », regrette Dr Choguel. « On a pas de stratégie de reconquête du Mali, on ne fait qu'éteindre le feu. Il faut reconquérir l'indépendance du Mali, on est en train de nous transformer en Etat vassal. Toutes les résolutions sont élaborées par d'autres pays et imposées à l'Etat malien. L'accord pour la paix et la réconciliation du Mali a été un échec sur toutes les lignes. Une impérieuse nécessité de réviser cet accord et de l'adapter aux intérêts supérieurs de notre pays s'impose », préconise l'ancien ministre de la communication d'IBK. Le professeur Issiaka Ahmadou Singaré, quant à lui, il s'est appesantit sur des pistes des solutions qui, à ses yeux, passera par un sursaut d'orgueil de tous les Maliens conscients du danger que guette la survie du pays. Différents aspects de la crise ont été décortiqués par le tandem afin de permettre au Mali de juguler la crise.

Moussa Samba Diallo

Malitel
Proche de vous

VIBREZ AVEC MALITEL

SPIRIT

Pour une compétition encore plus intense Malitel offre aux fans la diffusion des matchs sur écran géant comme si vous y étiez.
Tous les jours de match retrouvez nous sur la place CAN et dans plusieurs quartiers de Bamako.

Au programme, des animations musicales, des offres promotionnelles et beaucoup d'autres surprises.
Profitez de chaque match, chaque but,.....
Avec Malitel, célébrez la fête du football Africain comme il se doit !

Malitel, proche de vous.

service client : 6700
www.malitel.ml
www.facebook.com/malitel.officiel

Ministère de l'Artisanat et du tourisme : Que se passe-t-il dans la tête de Nina Walet Intallou ?

« La guérison commence lorsqu'on accepte ce qui est et non ce qui n'est pas. Et on sait que l'on a accepté ce qui est, quand on ne sent plus aucune souffrance intérieure.»

Ces propos sont du ministre de l'Artisanat et du tourisme, Mme Nina Walet Intallou, publiés il y a quelques jours sur les réseaux sociaux (page Facebook), où Mme la ministre se fait très fréquente, avec parfois des sorties qui laissent à désirer. Nous avons jugé utile de passer au peigne fin certaines phrases, car elles expriment, à nos yeux, un état d'âme particulier.

Tout a commencé le jeudi 20 juin 2019, lors du Conseil des ministres, où Mme Nina Walet Intallou fait la particularité par rapport aux autres femmes ministres à travers sa tenue 100% coton malien. Une véritable présentation vestimentaire concurrentielle et défiante. Sur la page du ministère, cette image en habit traditionnelle est interprétée autrement dans la mesure où il est affirmé que « Madame la ministre appelle tous les maliens à faire la promotion de l'Artisanat local, une initiative qui contribuera à réduire le chômage et á valoriser la consommation locale ».

Les propos entre guillemets, plus hauts, appartiennent intégralement à Mme Nina Walet Intallou, ou du moins, ont été publiés sur la page Facebook du ministre de l'artisanat et du tourisme. Ils en disent long sur une situation intérieure qui est à la fois troublante. Les psychologues et les psychopathologues peuvent contredire aisément la suite notre analyse. Mais tout porte à croire qu'avec ses sorties pour le moins troublante, que Mme la ministre a un trouble quelque part dans l'âme. Un trouble qui se situerait peut-être au niveau psychique et qui la déséquilibre profondément ? Analyse.

Si on recourt à la psychothérapie, ses propos sont des consolants face à une situation pathétique et mélancolique. Psychologiquement, ils permettent à un sujet en traitement de se mettre dans un état de refoulement des idées négatives et destructrices. Son objectif est de faire table sur le passé ou de tourner une page récente et douloureuse de la vie : « faire le vide autour de soi pour être en paix avec soi-même».

Etat de dépression mentale?

Au Mali, pour devenir ministre, il faut faire beaucoup d'exercices acrobatiques, sans compter les manœuvres mystiques dans l'ombre et à l'abri de tout regard. Elle, Nina Walet Intallou est un enjeu stratégique toute seule. D'abord, issue de la huitième région administrative, avec la situation actuelle, elle est la porte-étendard des femmes de la région même si beaucoup d'entre elles affirment le contraire. Mais elle n'est pas la seule femme valable de la région de Kidal à pouvoir occuper ce poste. Ensuite son poste de ministre, selon certaines sources, n'est que la monnaie qu'IBK est entrain de lui rendre, car elle était de ceux qui l'avait soutenu durant ses traversées de désert.

Donc il y a mille raisons qui peuvent être évoquées. L'aspect mystique du poste, la convoitise de ses adversaires, les propos de dessous et autres situations personnelles et professionnelles sont tous de situations qui peuvent provoquer d'énormes stress. La guérison prendre du temps même si elle «commence lorsqu'on accepte ce qui est et non ce qui n'est pas ».

Boncane Maiga

Loi de finances rectificative 2019 : Ousmane Sonko démonte les arguments «fallacieux» du gouvernement

C'est devant des chaises vides que le leader de Pastef/Les patriotes, Ousmane Sonko, a démonté les argumentes du ministre des Finances et du budget, Abdoulaye Daouda Diallo, pour justifier la loi de finances rectificative. Selon le candidat malheureux à la dernière Présidentielle, l'Etat ne dit pas la vérité aux Sénégalais sur la situation financière du pays. Il soutient que les arguments annoncés par le gouvernement sont «fallacieux».

Comme chaque année, le gouvernement présente une loi de finances rectificative à l'Assemblée nationale pour répondre aux exigences des finances publiques. Cela, avec des arguments qui doivent être solides pour convaincre les représentants du peuple à adopter ladite loi. Hier, le ministre des finances et du budget, Abdoulaye Daouda Diallo a défendu celle n°10/2019 pour l'année 2019. Selon lui, cette loi poursuit des objectifs dont celui de ne pas répercuter sur les consommateurs et les entreprises la totalité de la hausse des prix du baril. Faux, rétorque le leader du Pastef, Ousmane Sonko. Ce dernier soutient que les arguments avancés par l'Etat pour justifier la présente loi sont fallacieux. A l'en croire, les vraies raisons de la loi de finances sont liées au manque de sincérité budgétaire. Car, raille-t-il, chaque année, la majorité mécanique du pouvoir vote sans savoir ce qu'elle autorise. En plus de ce manquement, le patron du Pastef/ Les patriotes dénonce le fait que le gouvernement actuel ait politisé l'administration fiscale à l'extrême. Ce qui explique, d'après lui, la mauvaise performance de cette régie financière. «**Monsieur le ministre, les raisons que vous avez avancées pour justifier votre loi des finances rectificative sont fallacieuses. Vous évoquez d'abord, la conjoncture internationale. Nous avons dit depuis des années que votre croissance est conjoncturelle et non structurelle. Et, qu'il aurait suffi d'une petite hausse du prix du baril pour que vous vous rendiez compte. Et, c'est ce qui vous rattrape**», a déclaré Ousmane Sonko. Tout en rappelant au ministre, les 7356 milliards de francs CFA collectés à Paris lors du second groupe consultatif pour un objectif de 2 850 milliards de francs CFA.

Poursuivant, il assure que l'Etat a perdu le crédit et la confiance des bailleurs à cause de deux choses. D'abord, insiste-t-il, l'endettement chronique qui était en 2012 à 2741 milliards de francs CFA, soit 40% du Produit intérieur brut a dépassé de nos jours 6 milliards, soit 62% du Pib. «**Aujourd'hui, vous dites que la conjoncture internationale incertaine commande d'observer une certaine prudence dans la mobilisation de l'investissement public pour financer des emprunts. En réalité, vous avez perdu le crédit et la confiance des bailleurs. La performance économique dont vous parlez est surfait**», dénonce-t-il.

L'autre argument qu'avance l'ancien Inspecteur des impôts pour justifier la déroute économique du gouvernement est lié aux mauvais choix d'investissement. **Dans ce pays, on n'encourage que la tortuosité et la contreperformance. Une administration qui enchaîne deux à trois années de gap de plus de 100 milliards de francs CFA. Le rapport de Dpe a dit que nous avons la capacité d'avoir 25% de pression fiscale, aujourd'hui, nous sommes à 15%. C'est là où se trouve votre problème. Et vous voulez toujours reporter tout sur les populations. Toujours avec des faux arguments et le blanchiment de fraudes fiscales**», cogne le leader du Pastef.

En outre, il soutient que l'Etat a renoncé aux 100 milliards de francs CFA de la société Adex. Par ailleurs, Ousmane Sonko rappelle aux gouvernants que la loi fiscale est du domaine exclusif de l'Assemblée nationale. Donc, note-t-il, c'est la seule institution habilitée à effacer une dette fiscale. En outre, il accuse le gouvernement d'effacer des dettes fiscales sans consulter le Parlement. «**Ayez le courage de dire la vérité aux Sénégalais. C'est votre amateurisme, votre manque de patriotisme, qui a mis le Sénégal dans des difficultés financières. Et, les sénégalais vont souffrir parce que vous êtes incompétents. Les Sénégalais vont souffrir parce que cette frange du peuple prend de l'argent pour voter et elle est la première victime de la mauvaise gestion**», fait-il remarquer. Enfin, le leader du Pastef rappelle qu'en 2018, la loi de finances initiale a connu une hausse de 349 milliards de francs CFA, soit 10%. Au moment où celle de finances rectificative a enregistré une baisse de 66 milliards de francs CFA sur les recettes fiscales. «**2019, hausse de 274 milliards de francs CFA, 7,5%. Loi de finances rectificative baisse de 83 milliards de francs CFA. C'est comme ça que vous fonctionnez**», a-t-il conclu.

Adama COULIBALY

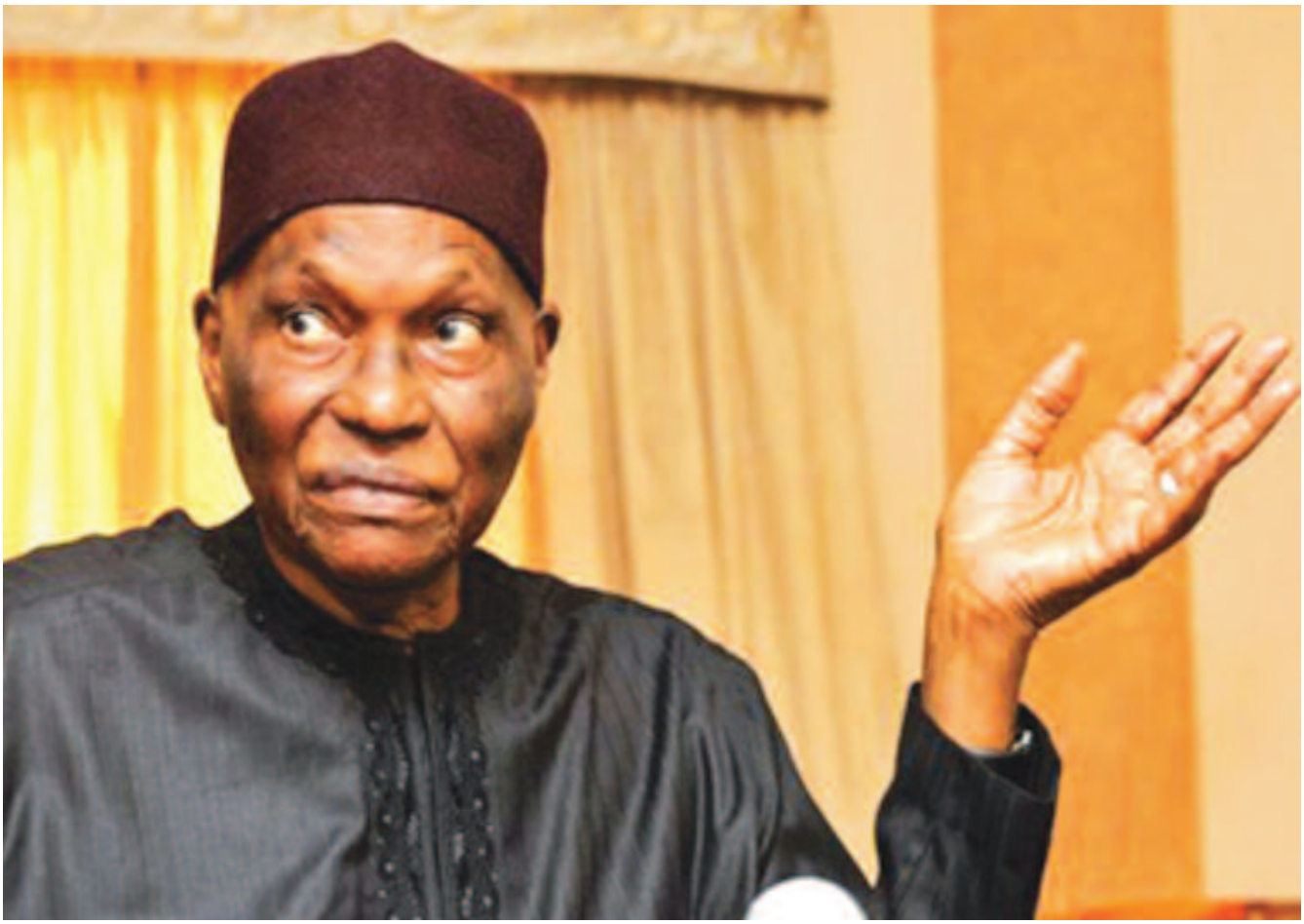

Gestion du pétrole et du gaz : Wade va se prononcer sur la question

Le pape du Sopi veut sans doute armer ses hommes pour mieux saisir le scandale Petro Tim. C'est pourquoi Me Wade qui a été le premier à révéler le scandale veut faire une communication à l'intention de la fédération nationale des cadres libéraux sur la gestion du pétrole au Sénégal.

La presse a fait état d'une conférence de presse que le Secrétaire général national du Parti démocratique sénégalais (PDS), Me Abdoulaye Wade, devait tenir sur le pétrole. Wade va effectivement se prononcer sur cette question qui est en train de mettre sens dessus dessous la République. Sauf que, explique la Fédération nationale des cadres libéraux (FNCL), il n'a jamais été question d'une rencontre avec la presse, mais d'une rencontre interne avec les cadres du Pds qui ont sollicité une communication du Secrétaire général national sur la gestion du pétrole au Sénégal. A cet effet, informe le communiqué de la FNCL, «la date, le lieu ainsi que les qualités de participation seront communiqués au moment opportun aux intéressés».

Par la voix du Député Toussaint Manga, le Pds avait d'ailleurs réclamé la création d'une commission d'enquête parlementaire sur le scandale Petro-Tim. Ce, pour auditionner Aliou Sall devant les parlementaires dans cette affaire dont il est mis en cause. D'après Toussaint Manga, «Aliou Sall devrait même être arrêté avant l'ouverture d'une information judiciaire». Il s'exprimait, hier, lors du vote de la Loi de finances rectificative. Le président du groupe parlementaire Liberté et démocratie qui parle de «scandale international», Serigne Cheikh Bara Doly estime, pour sa part, qu'une commission d'enquête parlementaire devrait être mise en branle. «Je ne peux pas concevoir qu'une enquête parlementaire ait été ouverte pour 94 milliards alors que dans ce cas d'espèce où l'enjeu est beaucoup plus énorme (6.000 milliards) que les députés ne puissent pas en ouvrir une», s'était-il désolé.

Le scandale révélé par la Bbc le 3 juin 2019 dernier serait «un cas typique d'association de malfaiteurs» impliquant la famille présidentielle. Aliou Sall, ancien fonctionnaire reconverti affairiste à la faveur de l'arrivée de son frère au pouvoir aurait usé de son influence pour permettre à Frank Timis de faire main basse sur nos ressources pétrolières et gazières sans disposer ni de l'expérience, ni des moyens techniques, encore moins des fonds nécessaires pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures. A l'heure de percevoir des pots-de-vin suite à la rétrocession de blocs pétroliers et gaziers par Franck Timis à British Petrolum (BP), c'est Abdoulaye Timbo, oncle des deux acolytes, qui assure le recouvrement, via la société Agritrans fondée par Aliou Sall.

Magib GAYE

La CDEAO et sa future monnaie : Mythe ou réalité?

Dans les journaux et sur les sites d'information, les échos d'Abuja sur la monnaie unique de la CDEAO sont globalement favorables. Évidemment, ces dernières heures, un pas capital vers l'objectif 2020 a été franchi, mais toujours est-il que pour l'avènement de l'Eco, espéré depuis 1983, rien n'est encore gagné.

Déjà, à quelque 7 mois de l'échéance, l'unanimité n'est pas encore faite sur le logo final de la future monnaie. Cependant, le principe de continuer à travailler d'arrache-pied pour mettre définitivement entre parenthèses le FCFA, le Naïra, le Cédi et autres monnaies nationales demeure.
Maintenant, les Africains ont ceci de particulier qu'ils ont souvent la manie de trouver de bonnes excuses pour ne pas aller à l'essentiel.
Justement, sur le plan monétaire, non contents d'être sous le joug d'une puissance étrangère malgré une indépendance prononcée, certains chefs d'Etat n'ont pas hésité à s'ériger en détracteurs du FCFA. D'autres dirigeants, très jaloux de leur monnaie nationale et du poids économique de leur pays au sein de la CDEAO, veulent en imposer aux plus petits.
Dans ce méli-mélo, c'est clair qu'il est très risqué de parier que dans l'optique de 2020, toutes les conditions soient réunies pour que l'Eco validé soit une réalité. Mais, pour l'instant, les citoyens d'un espace communautaire longtemps gavés d'espoir sur la facilité des échanges entre pays voisins s'en tiennent à un deadline et veulent croire qu'enfin, l'un de leurs soucis verra le bout du tunnel. Seulement, pour qu'il en soit ainsi en 2020, il y a une vraie course à faire et malheureusement jusqu'à nouvel ordre, tout ne dépend que d'une poignée de dirigeants.
A priori, et au vu des dernières informations en provenance d'Abuja, tout laisse penser qu'ils sont actuellement en phase avec la plupart des ressortissants des 16 pays de la CDEAO. Il n'empêche qu'autour d'un processus "Tendance Eco en 2020", des loups rodent autour pour lui faire la peau et surtout ne soyons point surpris, au cas où un grain viendrait enrayer la machine, qu'il se découvre à terme que c'est avec la complicité des nôtres.
Alors, ne nous fions pas à une ambition officiellement partagée à un sommet des chefs d'Etat mais, s'il était possible, l'idéal serait, avant tout, d'aller plutôt scruter l'intime conviction de chacun des 16 décideurs. Maintenant, si tous sont sur la même longueur d'onde et qu'il n'y a pas de défections ou des semeurs de complications, on ne douterait aucunement que le défi de l'Eco de la CDEAO, en 2020, soit relevé.
Sans être expert en monnaie, il faut croire qu'ils n'ont pas besoin d'une éternité pour aplanir les divergences sur le logo et se pencher sur les questions de convergence économique, du modèle de la Banque centrale et toutes les autres dispositions afférentes.
En somme, pour un Eco qui arrivera à l'heure et avec la promesse de nous rendre plus heureux, visiblement, le temps presse. Conséquence, plus les jours se rapprochent, plus les appréhensions l'emportent sur les certitudes. Et donc, à nos présidents patriotes et panafricanistes de nous surprendre agréablement.

Abonnez vous à votre journal numérique
Malikilé
pour recevoir les dernière informations du moment

Ursula von der Leyen et Christine Lagarde : Deux femmes prennent la tête de l'Europe

Les dirigeants de l'UE se sont entendus à Bruxelles sur les nominations clés de l'Union, dont l'Allemande Ursula von der Leyen à la Commission et la Française Christine Lagarde à la BCE. (PHOTOMONTAGE/AFP)
Christine Lagarde va prendre la tête de la BCE, tandis que l'Allemande Ursula von der Leyen va présider la Commission européenne. L'actuel Premier ministre belge Charles Michel hérite de la présidence du Conseil européen.
C'est la fin d'un long suspens. Ce mardi 2 juillet au soir, les dirigeants européens se sont (enfin) entendus sur leur casting pour diriger l'Union européenne, qui verra deux femmes aux postes clés : une ministre allemande, Ursula von der Leyen, à la Commission, et la Française Christine Lagarde à la BCE.
« C'est fait ! », a d'abord twitté le Premier ministre luxembourgeois Xavier Bettel, avant que le président du Conseil européen Donald Tusk ne publie la liste des noms et leurs photos.
48 heures de profondes divisions
Pour prendre la tête de la Commission, le nom de l'actuelle ministre allemande de la Défense, Ursula von der Leyen, une proche de la chancelière Angela Merkel, avait été proposé par Emmanuel Macron.
La candidature de l'Allemande, qui a occupé plusieurs postes ministériels, avait reçu dans l'après-midi le soutien des quatre pays du Groupe de Visegrad (Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Pologne).
Cette solution a permis d'ouvrir la voie à une Française, Christine Lagarde, pour prendre la tête de la Banque centrale européenne (BCE). Sur Twitter, la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) se dit « très honorée d'avoir été nominée pour la présidence » de la Banque centrale européenne.
Le ticket Ursula von der Leyen/Christine Lagarde permet à la France et à l'Allemagne d'obtenir chacune un poste européen d'envergure, et à la droite européenne de conserver la tête de la Commission. En outre, il respecte la parité souhaitée par des leaders européens pour les postes de pouvoir.
L'actuel Premier ministre libéral belge Charles Michel hérite, lui, de la présidence du Conseil européen, tandis que le poste de Haut Représentant pour les Affaires étrangères est confié au ministre socialiste espagnol Josep Borrell.
Enfin, le nom du socialiste bulgare Sergueï Stanichev circule pour la présidence du Parlement européen, dont le vote est prévu ce mercredi. Cette proposition met fin à plus de quarante-huit heures de profondes divisions entre les dirigeants européens sur la nouvelle équipe amenée à diriger l'UE.
Von der Leyen impopulaire en Allemagne
Médecin de formation, mère de sept enfants, Ursula von der Leyen avait un temps été pressentie pour succéder à Angela Merkel. A 60 ans, cette native de Bruxelles, polyglotte – elle parle couramment français et anglais –, est cependant impopulaire en Allemagne, en raison d'un bilan controversé au ministère de la Défense.
Mais sa candidature, qui devra être validée au Parlement européen, rencontre l'hostilité du groupe socialiste. « Cette proposition nous déçoit beaucoup », a déclaré la présidente du groupe des sociaux-démocrates, l'Espagnole Iratxe Garcia.
Après une nuit de marchandages stériles entre dimanche et lundi, les Vingt-Huit s'étaient promis de se mettre d'accord pour éviter de prêter le flanc aux attaques des populistes en offrant l'image d'une Europe divisée.
« Tout le monde doit comprendre qu'il faut bouger un peu »
Dans la matinée de mardi, un compromis soutenu par l'Allemagne, la France, l'Espagne et les Pays-Bas, pourtant en passe de faire consensus ce week-end, était définitivement enterré, selon plusieurs sources proches des discussions. Il s'agissait de nommer le social-démocrate néerlandais Frans Timmermans à la Commission, l'Allemand Manfred Weber, chef de file du PPE (droite) au Parlement, et un couple PPE-libéral pour le Conseil et le Haut Représentant.
Mais les quatre pays du Groupe de Visegrad se sont frontalement opposés au Néerlandais, responsable, en tant que premier vice-président de la Commission, de procédures de sanctions contre la Pologne et la Hongrie pour des accusations de violations de l'Etat de droit. D'autres pays – l'Irlande, la Lettonie, la Croatie, selon une source européenne – ont rejeté cette combinaison conclue sans eux.
« Tout le monde doit comprendre qu'il faut bouger un peu. Et je dis bien tout le monde », avait lancé mardi Angela Merkel.
Morcellement du paysage politique européen
Le sommet avait été interrompu lundi à la mi-journée, avec un nouveau rendez-vous mardi matin, rare décision qui a contraint les 28 chefs d'Etat et de gouvernement à chambouler leur agenda. Emmanuel Macron s'était emporté lundi contre cet « échec ».
Le renouvellement de ces postes est rendu complexe par le morcellement du paysage politique européen. Les élections de mai ont vu le tandem PPE et social-démocrate perdre le contrôle de la majorité qu'il détenait au Parlement européen.
La situation n'est pas pire qu'en 2014, où il avait fallu trois sommets pour attribuer la présidence de la Commission à Jean-Claude Juncker (PPE), qui quittera son poste le 31 octobre.

Cameroun : Six membres du service de sécurité de Paul Biya arrêtés et condamnés en Suisse

Six membres du service de sécurité de Paul Biya ont été condamnés le 3 juillet à des peines de prison avec sursis pour avoir pris part à Genève à l'agression d'un journaliste suisse.

La police judiciaire de Genève a procédé mardi 2 juillet à l'interpellation de six membres du service de sécurité du président camerounais Paul Biya. Ceux-ci sont accusés d'avoir, le 26 juin, blessé un journaliste de la Radio-télévision suisse (RTS) venu couvrir les manifestations de la diaspora camerounaise contre Paul Biya, devant l'hôtel Intercontinental de Genève.

Selon les informations du média suisse Le Temps, les six gardes du corps ont été condamnés mercredi 3 juillet à des peines de prison avec sursis avant d'être libérés dans la foulée. « Les six protagonistes ont été condamnés en fin de journée pour contrainte et appropriation illégitime. Certains l'ont été aussi pour dommages à la propriété ».

Selon la même source, quatre ont été condamnés à 4 mois avec sursis, deux autres à une peine de 3 mois avec sursis. « Ils ont été libérés dans la foulée », précise encore Le Temps.

« Spectacle ubuesque qui déshonore le Cameroun »

Les suspects étaient accusés de s'être emparés des effets personnels du reporter – son téléphone, son porte-monnaie et son sac – et de son matériel professionnel. Cinq des six interpellés ont été mis à la disposition du ministère public du canton de Genève. La sixième personne, la seule femme, détentrice d'un passeport diplomatique, avait au préalable été libérée, explique un communiqué du ministère public suisse.

Le procureur général en charge de la procédure – le journaliste de la RTS a déposé une plainte au pénal – avait entendu les parties mercredi.

Le gouvernement camerounais n'a pour le moment pas réagi. Le 29 juin, il avait exprimé « sa réprobation totale face à ce spectacle ubuesque qui déshonore le Cameroun », quelques heures après que les manifestants anti-Biya aient tenté de rejoindre l'hôtel Intercontinental.

Réparation de préjudice : Grièvement brûlé en cours de chimie, un Américain touche 59 millions de dollars

Cinq ans après un grave accident survenu en cours de chimie qui l'a complètement défiguré, un Américain de 21 ans va toucher 59 millions de dollars de dédommagement suite à une décision de justice.

En 2014, Alonzo Yanes était un lycéen comme les autres, jusqu'à ce qu'une expérience en cours de chimie se transforme en drame. Alors que sa professeure montrait à ses élèves comment les sels changent de couleur lorsqu'ils sont exposés au méthanol, des flammes sont apparues, brûlant grièvement l'élève, alors âgé de 16 ans.

«Elle a versé le méthanol dans un tube puis d'un coup, il y a eu un grand bruit et une boule de feu géante. J'ai vu des éclats bleu et orange. J'ai entendu mes camarades partir et crier», a expliqué la victime.

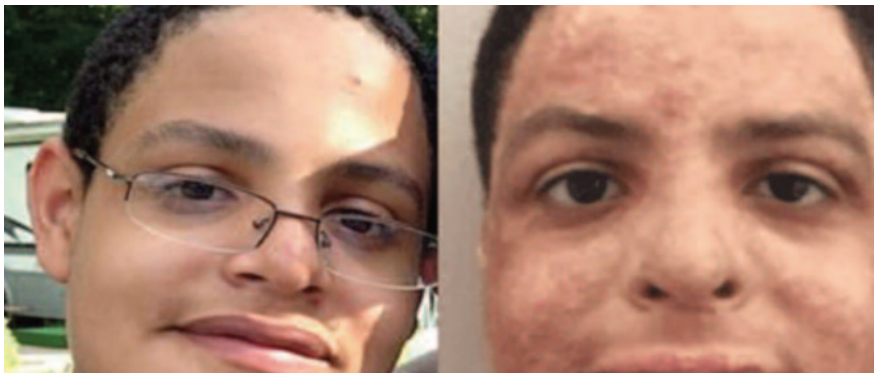

«Comme un morceau de viande dans une poêle à frire»

Brûlé au troisième degré sur plus de 30% du corps, Alonzo Yanes est resté hospitalisé cinq mois. «Je me souviens avoir senti le feu ronger ma peau et ma chair. C'est comme si j'étais en train de carboniser comme un morceau de viande dans une poêle à frire», a-t-il déclaré dans les colonnes du New York Times.

Désormais strictement interdite dans les lycées, l'expérience a causé deux autres accidents aux Etats-Unis au cours de ces quinze dernières années.

Brahim Thiam – Footballeur / Consultant : Montpellier HSC FC Bourges Levante UD Malaga CF Red Star FC Istres SM Caen Stade de Reims Sélection Malienne BeIN SPORTS

Les premières images qui me relient au football africain sont celles de Salif Keita, notre vedette malienne. Une idole de jeunesse, et un porte-drapeau international de notre pays. Il a initié l'histoire du football malien en France notamment avec son passage à Saint-Étienne, et c'est un modèle que l'on a tous suivi.

J'ai eu le bonheur de participer à la Coupe d'Afrique des Nations 2004 avec le Mali, nous avions terminé à la quatrième place de la compétition, remportée à l'époque par le pays hôte, la Tunisie. Ce fut un grand un moment de ma carrière de footballeur, la CAN est une compétition à part qui possède un contexte très particulier.

C'est très différent de ce que l'on peut voir en Europe.

Déjà dans la préparation, le stage avant le tournoi, dans la vie de groupe. Il y a beaucoup plus de second degré dans la perception de la compétition tout en étant concentré et focus sur les objectifs établis. Les repas sont très animés. Les transports pour aller au stade ou bien à l'hôtel sont également particuliers, il y a toujours une jovialité, de la musique. C'est une ambiance à part.

Le football en Afrique est une religion. Dans chaque pays respectif, c'est un sport important. La ferveur est différente selon le pays où se déroule la CAN, mais les peuples de chaque équipe, qu'ils se déplacent ou au sein de leur pays, vivent la compétition avec une incroyable intensité. C'est toujours un grand moment.

Le football en Afrique est une religion. Dans chaque pays respectif, c'est un sport important. La ferveur est différente selon le pays où se déroule la CAN, mais les peuples de chaque équipe, qu'ils se déplacent ou au sein de leur pays, vivent la compétition avec une incroyable intensité. C'est toujours un grand moment.

DES DIFFÉRENCES QUI NOUS RASSEMBLENT

Énormément de différences séparent le football africain du football européen. Les clubs en Europe, par exemple, accueillent des joueurs de toutes nationalités provenant d'horizons très différents, ce qui crée une mixité, une osmose particulière.

Quant aux équipes africaines, elles sont composées majoritairement de joueurs du cru, et même s'il y a d'excellentes individualités, ceux-ci ont souvent des caractéristiques similaires comme l'engagement, le combat physique, mais également d'excellentes qualités techniques et une grande capacité d'adaptation. Il est nécessaire aux footballeurs africains évoluant en Europe de transmettre leur niveau d'exigence à leur pays respectif.

En revanche, les équipes nationales africaines sont teintées d'une certaine mixité. Certains internationaux peuvent avoir grandis et évoluer en club en Afrique, quand d'autres comme moi, ont été élevés et formés en France. On pourrait penser que cela poserait un problème au moment de se retrouver en équipe nationale, mais si ces différences sont bien gérées, on peut en dégager une force et créer une puissante alchimie.

Les plus expérimentés sont là pour créer des liens entre tous les joueurs, qu'ils aient grandis et vécus en Afrique ou non. L'important c'est d'apporter son bagage technique, physique et psychologique et le mettre au service du groupe pour le bien de tous. Chacun donne ce qu'il a à donner, prend ce qu'il a à prendre, et on tire tous dans le même sens. Il faut se servir des différences de chacun pour créer l'équipe, d'autant plus lorsqu'on dispute une compétition aussi relevée que la CAN.

UNE CONCURRENCE FÉROCE POUR CETTE CAN 2019

Avec l'appui de son public, l'Égypte a un grand coup à jouer. Emmenés par Mo Salah, tout récent vainqueur de la Ligue des Champions avec Liverpool, les Pharaons seront très difficiles à manœuvrer et auront à cœur de se racheter après leur défaite en finale en 2017 face au Cameroun.

Le Sénégal peut aussi réaliser de grandes choses pour cette CAN. Avec Sadio Mané, l'autre star des Reds de Liverpool, en chef de meute, accompagné de Koulibaly, Sarr, Niang, Gueye pour ne citer qu'eux, les Lions de la Teranga paraissent dans de super dispositions pour décrocher le premier titre continental de leur histoire. Mais il faudra faire attention au Nigeria, qui sera l'outsider parfait pour déjouer les pronostics, guidé par l'expérimenté John Obi Mikel et l'attaquant d'Arsenal Alex Iwobi.

Pour mon pays le Mali, le minimum que j'attends c'est de les voir passer le premier tour, après l'échec en phase de poules à l'édition précédente en 2017. Je serai ravi de voir Les Aigles jouer les troubles fêtes et aller loin dans cette compétition, mais la concurrence sera toutefois très rude.

Il faudra suivre ces 3 joueurs maliens durant cette CAN, Moussa DJENEPO (Southampton), Moussa MAREGA (Porto FC) et Moussa DOUMBIA (Stade de Reims). On compte notamment sur eux pour tirer l'équipe vers le haut.

En tout cas, l'Égypte est un pays de football, doté de très bonnes infrastructures. Il y aura du monde dans les stades, ce qui dynamisera la compétition, un écrin idéal pour assister à une très belle CAN 2019.

Amr Warda, accusé de harcèlement sexuel : Mohamed Salah met la toile en colère par sa réaction

Mohamed Salah est sous le feu de critiques pour avoir apporté son soutien à son coéquipier Amr Warda, accusé d'harcèlement sexuel.

La semaine dernière, le milieu de terrain Amr Warda a été suspendu de la CAN après que plusieurs femmes ont diffusé sur les réseaux sociaux des captures d'écran de messages insistants et une vidéo obscène attribuée au joueur.

Après l'explosion du scandale, Amr Warda s'est excusé publiquement auprès de sa famille et de ses coéquipiers dans une courte vidéo sur Facebook.

« Je m'excuse pour ce que j'ai fait, je m'excuse auprès de ma famille, des joueurs et de l'encadrement je suis désolé, je promets que dans la période à venir, je ne ferai rien pour déranger les autres », a-t-il assuré.

Cependant, depuis la réintégration de Amr Warda dans la sélection nationale pour la CAN 2019, accusé de harcèlement sexuel, la polémique enfle en Égypte.

Malgré la gravité de l'accusation, plusieurs coéquipiers d'Amr Warda lui ont offert leur soutien, Mohamed Salah en tête. Ils ont demandé à la Fédération égyptienne (EFA) de réintégrer leur coéquipier.

Mohamed Salah a déclaré que Warda méritait « une seconde chance » bien que l'attaquant de Liverpool a également déclaré que « les femmes doivent être traitées avec le plus grand respect ».

« Les femmes doivent être traitées avec le plus grand respect. Non, c'est non. Ces choses sont et restent sacrées. Je crois aussi que nombreux sont ceux qui commettent des erreurs et peuvent changer pour le meilleur et ne doivent pas être envoyés directement à la guillotine », a tweeté Salah.

Face à la pression des joueurs égyptiens, l'EFA a décidé vendredi de réintégrer Amr Warda, expliquant que les faits se sont déroulés avant la préparation de la compétition.

« L'exclusion définitive avait été décidée en pensant que les faits s'étaient produits durant le camp d'entraînement, ce qui est faux », explique à l'AFP le responsable média de l'EFA, Ossama Ismaïl.

La prise de position de Mohamed Salah et la réintégration du joueur a provoqué une polémique dans le pays. Les critiques l'accusant d'hypocrisie après qu'il a, dans une interview accordée au magazine Time en avril, défendu avec véhémence les droits des femmes dans la région. Au cours du week-end, le mannequin britannique et égyptien Merhan Keller, qui aurait été la première à témoigner contre Warda, a déclaré qu'elle avait peur de retourner en Égypte à cause de l'intervention de Salah, qui est une icône dans le pays.

« Cette personne (Salah) est un dieu en Egypte, littéralement. Cela me met en danger. Je ne peux pas aller dans mon pays maintenant si je veux rendre visite à ma famille. Les gens vont m'attaquer dans la rue. Vous savez comment sont les fans de football – les nôtres sont 100 fois pires. Ce qui est choquant dans la situation de Mohamed Salah, c'est que ça n'a absolument rien à voir avec lui », a-t-elle confié à Sunday Mirror.

« Mo a déçu les victimes de harcèlement à travers le monde. Il semble que le soutien entre potes soit plus important pour Mo que la sécurité des femmes et des filles. Question de priorités », a réagi une internaute sur Twitter

« Quand Salah est entré dans le top 100 du magazine Time, il a dit : 'Je pense que nous devons changer la façon dont on traite les femmes dans notre culture. Ce n'est pas optionnel' », rappelle ainsi, dans un tweet, la journaliste égyptienne Amira Howeidy.

L'Égypte, le pays arabe le plus peuplé, continue d'être l'un des premiers auteurs de harcèlement sexuel. Une enquête des Nations Unies réalisée en 2013 a révélé que 99 % des femmes du pays avaient été victimes de violences sexuelles, physiques ou verbales.

« HOROSCOPE »

Bélier (21 mars - 19 avril)

Quelques blocages se feront sentir ainsi qu'un peu d'incompréhensions dans votre secteur d'activité. Mais il s'agira, en fait, d'une période salutaire pour vous mettre à l'écart et réfléchir à ce que vous pourriez retirer de ce qui se présentera.
Vous saurez attraper votre chance au vol et si vous ne gagnez pas le gros lot, ce qui sera impensable de toute façon, vous parviendrez à faire entrer les euros. Vous garderez une poire pour la soif et une petite autre pour agrémenter votre quotidien.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vos projets seront trop utopiques pour être validés. Neptune vous rend idéaliste et éloigné de la réalité. Inutile d'en vouloir à votre chef, c'est à vous de retravailler vos idées pour les faire coller à ce que l'on attend de vous et répondre aux besoins actuels.
Vous avez déjà tout ce qu'il vous faut et pourtant vous ne pouvez pas vous empêcher d'acheter. Les dépenses inutiles vont finir par peser lourd dans votre budget et vous aurez du mal à honorer une dépense imprévue, mais inévitable.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Une nouvelle formation peut s'amorcer et réclamer une concentration inhabituelle. Vous pourriez avoir envie de changer de secteur professionnel. Les aptitudes commerciales sont réclamées pour ce nouveau poste. Si vous signez un contrat, lisez entre les lignes.
Les dépenses peuvent être multiples et concerner des articles ou produits pour votre véhicule et la famille. Mais vous désirez aussi vous faire plaisir. Des tentations fortes vous font craquer de manière inattendue, devant des articles dédiés aux loisirs.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Opportuniste, vous le serez dans une certaine mesure. Vous profiterez de l'absence d'un collègue pour faire valoir vos compétences. Loin de vous l'idée de prendre sa place, mais si un poste se libère, vous serez au moins en tête de liste pour le pourvoir.
Malgré toute l'énergie que vous déploierez pour régler ce problème financier, vous ne parviendrez pas à en venir à bout. Vous aurez affaire à des interlocuteurs qui n'y connaîtront rien ou qui ne seront pas disponibles pour faire avancer les choses.

Lion (22 juillet - 23 août)

On peut compter sur vous dans l'activité professionnelle, car votre savoir-faire et votre réactivité vous donnent une rapidité pour avancer. Les tâches peuvent être nombreuses et réalisées dans des délais record. De la satisfaction est à prévoir dans votre poste.
C'est encore les sorties d'argent qui dominent. Vous devez être prudent sur vos dépenses, car elles concernent des articles qui peuvent être très chers. Il est conseillé de ne pas succomber à vos pulsions pour garder de la trésorerie jusqu'à la fin du mois.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Inutile de vous énerver si les choses n'avancent pas aussi vite que vous le souhaiteriez. Mars vous rend vif d'esprit et débordant d'idées, mais ça ne sera pas le cas de tout le monde. Prenez votre mal en patience et accordez-vous plutôt au tempo de cette journée.
Profitez de Mars pour envisager de nouvelles perspectives financières. Qu'il s'agisse d'un investissement à long terme, d'un plan retraite ou de petites économies pour un projet à court terme, vous aurez du flair pour aller vers les plans les plus intéressants.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Il faut ronger votre frein et faire preuve de conciliation, car les choses ne se déroulent pas comme vous le voulez. Une promotion attendue peut être différée. Des rivalités peuvent commencer avec un collègue en qui vous aviez une entière confiance.
Des économies sont dans vos projets. Saturne en Capricorne vous fait puiser dans des économies. Vous devriez calculer plus que d'ordinaire et revoir les comptes. Il est recommandé de faire des économies, car un changement de travail peut être inattendu.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vos projets resteront confidentiels et ce sera tant mieux. En avançant vos pions en toute discrétion, vous éviterez des critiques et des commentaires. Vous devinerez instinctivement que vous devrez vous méfier de la concurrence et de la jalousie.
Vous vous servirez de la rétrogradation de Jupiter pour mettre vos comptes à plat. Vous en profiterez pour négocier des frais imputés sur votre compte bancaire qui vous seront prélevés, alors qu'ils dateront de plusieurs mois. Vous serez remboursé.

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Avec Mars en Lion, il n'est pas né celui qui vous mettra des bâtons dans les roues. Votre énergie est débordante et ce que vous entreprenez sera constructif. Il faudra attendre, mais vous en récolterez les fruits dans quelque temps.
Si vous envisagez de faire un placement ou un investissement, sous le carré Jupiter/Neptune il est toujours préférable d'attendre. Ne prenez pas de risques.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Malgré vos efforts, le domaine professionnel sera en demi-teinte. Si vous cherchez un emploi, vos démarches feront chou blanc. Si vous êtes en activité, vos mérites ne seront guère reconnus, ce qui vous semblera injuste. Allez en discuter avec votre chef.
Attendez-vous à quelques retards contrariants. Certaines rentrées d'argent seront décalées, voire reportées au mois prochain. Vous devrez revoir votre budget et vous accommoder autrement pour préserver l'équilibre dans vos comptes en attendant cet argent.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Une rupture de contrat est tout à fait possible, car vous êtes usé. Vous désirez travailler dans un autre secteur et faites des démarches pour obtenir des satisfactions. Faites appel à votre carnet d'adresses pour trouver ce nouveau poste tant convoité.
Il y a un risque de dépenses dans des gadgets et pour vos moyens de transport. Votre véhicule peut tomber en panne ou réclamer des réparations plus couteuses que prévu. Il y a peu d'économies pour le moment et une légère frustration se présente.

Poisson (19 février - 21 mars)

Au top de ses possibilités, Jupiter sera votre partenaire providentiel pour obtenir une promo, un appui ou un meilleur statut dans votre activité. Vous profiterez de cette période estivale pour remplacer quelqu'un au pied levé et démontrer votre talent.
Votre budget sera serré et vous devrez ruser pour éviter le découvert. Comme vous aurez repéré des plans pour acheter moins chers, vous devriez vous en sortir, en faisant les bons calculs. Vous ne roulerez pas sur l'or, mais vous ne manquerez de rien.

FOFY®
INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUVES
MALISADIO

Santé · Sécurité · Economie